



PAIEMENTS
CANADA

POUR UNE VISION DE L'ÉCOSYSTÈME DES PAIEMENTS CANADIEN

20 AVRIL 2016

paiements.ca

Un système de paiement moderne est rapide, souple et sûr, favorise l'innovation et renforce la compétitivité du Canada.

La vision de l'écosystème des paiements canadien :

Le fonctionnement sûr et efficace d'un système national de paiement est à la base même du bon fonctionnement d'une économie. Le niveau de confiance que les utilisateurs accordent au système de paiement et à l'efficacité de ce système pour échanger de la valeur en toute sécurité contribue à la robustesse de l'économie. Avec les nouvelles pressions qu'exercent les nouveaux déterminants externes pour obliger à poursuivre l'évolution du système, il est crucial de préparer la réaction appropriée du système. Les systèmes de paiement se veulent dynamiques et proactifs relativement à ces changements et aux comportements changeants des utilisateurs de la grande économie, qu'ils servent. Par une vaste consultation, donc, la VISION pour la modernisation du système de paiement du Canada est d'avoir « **un système de paiement moderne qui est rapide, souple et sûr, favorise l'innovation et renforce la compétitivité du Canada** ».

Table des matières

Points saillants et principales constatations	1
1. Introduction	9
2. Contexte de la modernisation.....	12
2.1 Les besoins et les attentes des utilisateurs finals changent. Les expériences de paiement doivent suivre la cadence	13
2.2 De nouveaux intervenants et de nouvelles technologies trouvent leur place dans l'écosystème.....	15
2.3 Le monde s'oriente vers des paiements plus rapides et plus riches en renseignements..	17
2.4 Le régime de réglementation du Canada évolue mais pourrait faire plus pour favoriser l'innovation et la concurrence	19
2.5 L'infrastructure des paiements de base du Canada est vieillissante et aura du mal à s'adapter à l'évolution du contexte interne et externe	22
3. Constatations au sujet des besoins des intervenants	25
3.1 Méthodologie.....	25
3.2 Principales constatations tirées des consultations – caractéristiques désirées	26
3.3 Principales constatations tirées des consultations – règles et normes	30
3.4 Principales constatations découlant d'une analyse des initiatives de modernisation dans le monde	31
4. Impact et considérations d'une mise en œuvre éventuelle	35
4.1 Estimations initiales des possibilités de créer de la valeur pour les participants à l'écosystème.....	35
4.2 Leçons internationales à tirer de la mise en œuvre.....	40
4.3 Considérations de modernisation pour le Canada	43
5. Argumentaire pour la modernisation	50
5.1 Les besoins des utilisateurs évoluent.....	50
5.2 L'occasion de créer de la valeur pour l'écosystème est importante	50
5.3 Le risque du statu quo augmente.....	50
5.4 Le temps est venu d'aller de l'avant	51
Annexe 1 : Processus de consultation.....	52
Annexe 2 : Besoins des intervenants et occasions	53
Annexe 3 : Constatations au sujet d'autres initiatives de modernisation	56
Annexe 4 : Modélisation de l'impact	58
Annexe 5 : Glossaire	61

1

Une vision pour l'écosystème des paiements canadien :

« Un système de paiement moderne est rapide, souple et sûr, favorise l'innovation et renforce la compétitivité du Canada »

L'ACP a facilité la formulation d'une vision pour l'écosystème des paiements canadien afin d'apporter une contribution essentielle aux projets de modernisation de l'infrastructure des paiements de base

L'Association canadienne des paiements (ACP) est une société d'intérêt public qui possède et met en œuvre une infrastructure de base pour la compensation et le règlement au Canada. L'ACP procède actuellement à un projet pluriannuel de modernisation de l'infrastructure afin de mieux soutenir l'efficacité à long terme de l'écosystème des paiements canadien. Le premier grand produit à livrer dans le cadre de ce projet est la formulation d'une vision de l'industrie pour décrire les caractéristiques et la fonctionnalité désirées par les intervenants de l'industrie, les institutions financières participantes et les utilisateurs finals. Le rôle de l'ACP dans l'écosystème des paiements et les solutions particulières pour l'assortir des caractéristiques et de la fonctionnalité proposées sont d'importantes considérations futures pour

l'ACP et ses participants et intervenants.

La vision reflète les commentaires recueillis lors des consultations des utilisateurs/intervenants avec une vaste gamme de participants. La vision reflète aussi les enseignements provenant de pays de par le monde qui ont mis à niveau leurs systèmes de base pour mieux répondre aux besoins de paiement et produire de la valeur ajoutée.

Cette vision orientera les initiatives de l'ACP et de l'industrie pour moderniser l'infrastructure des paiements de base, y compris les règles et les normes, afin de répondre aux besoins permanents des Canadiens.

Répondre aux besoins de paiements du Canada d'aujourd'hui...et de demain

Le monde dans lequel nous vivons connaît des transformations qui n'étaient même pas imaginables il y a à peine quelques années. Les nouvelles technologies offrent aux Canadiens de nouvelles façons de communiquer, de se connecter, de faire du commerce

et de gérer leur vie. Et les attentes des consommateurs et des entreprises évoluent – les fournisseurs de produits et services de paiement doivent favoriser la commodité, la souplesse et la simplicité des expériences de paiement, tout en maintenant la sécurité et protégeant les renseignements des utilisateurs finals.

De nouveaux intervenants et de nouvelles technologies arrivent dans la sphère des paiements, au Canada et sur toute la planète. Certaines des sociétés parmi les plus grandes et les plus innovatrices au monde lancent des produits et services de paiement. Les technologies perturbatrices risquent d'avoir des incidences profondes sur les paiements, des incidences qu'on n'aurait jamais pu imaginer jusqu'ici.

Dans le monde, il se fait des investissements en infrastructure des paiements pour des paiements riches en données qui mettent les fonds à disposition en moins d'une minute.

Les systèmes de paiement de base du Canada sont dans une large mesure désuets et

2

Les intervenants ont exprimé des besoins et des attentes pour le futur écosystème

n'ont pas été conçus pour répondre aux besoins émergents de paiements plus rapides et riches en données, et au changement de réglementation

Les systèmes de compensation et de règlement des paiements de base au Canada sont rigides et présentent des défis dans une perspective de technologie et d'exploitation. Ils n'ont pas été conçus pour favoriser l'évolution des paiements, y compris des paiements en temps quasi réel et riches en données, et ils ne peuvent pas facilement s'adapter aux changements de réglementation prévus. Cela devient un problème plus grand avec l'accélération du changement qui marque l'écosystème des paiements.

Les organismes de réglementation au Canada ont exprimé leur vision pour des systèmes de paiement qui continuent de faciliter efficacement la mise en œuvre de la politique monétaire et la gestion de la liquidité du système financier, tout en permettant les paiements en temps réel, restant efficaces, ouverts, sûrs et adaptés aux intérêts des utilisateurs finals, et protégeant leurs intérêts.

Au minimum, il faudra de nouveaux investissements pour

que les systèmes de compensation et de règlement de base puissent continuer de répondre aux exigences réglementaires en constante évolution pour assurer la sécurité et le bien-fondé. En même temps, il y a un investissement à faire dans l'infrastructure des paiements pour répondre aux besoins changeants et s'adapter à l'innovation à l'échelle de l'écosystème.

Les besoins et les attentes des utilisateurs finals évoluent. Les expériences de paiement doivent suivre la cadence.

La création de la vision a donné l'occasion aux utilisateurs et aux intervenants de l'industrie de décrire leurs besoins via une structure de « cas d'utilisation », et indique où les besoins sont essentiellement satisfaits et où l'on perçoit des lacunes à combler et des occasions à exploiter.

Les utilisateurs finals veulent des expériences « instantanées » et « toujours positives », et ont exprimé clairement leur désir de paiements en temps quasi réel et riches en données. Les utilisateurs finals veulent également la capacité d'acheminer les paiements à

l'aide de renseignements disponibles publiquement, de recevoir des notifications du statut des paiements et de pouvoir enclencher et recevoir des paiements 24/7/365.

Autres options pour mettre les fonds à la disposition des bénéficiaires en temps quasi réel :

Dans le secteur des paiements dans le monde, les paiements « en temps réel » font communément référence aux paiements qui sont mis à disposition 24/7/365 et dont la compensation et la libération prennent moins de 60 secondes.

Les Canadiens ont déjà accueilli les options du temps quasi réel pour les consommateurs, là où elles existent. Ainsi, les consommateurs ont accès au virement Interac, un service de transfert de fonds sûr, en temps quasi réel, offert par la plupart des institutions financières au Canada. Certaines institutions financières offrent aussi le virement électronique à leurs petites entreprises clientes. Le bénéficiaire a typiquement accès aux fonds dans les 30 minutes, et les clients ont accès au virement électronique 24/7/365 par la banque en ligne.

Pour les virements de plus de 3 500 \$ et pour les paiements

d'entreprise à entreprise, la seule option de paiement le jour même qu'ont mentionnée les utilisateurs est le virement électronique. Le virement électronique peut prendre plusieurs heures pour arriver au bénéficiaire et nécessiter des renseignements détaillés sur le compte du bénéficiaire pour l'acheminement, et est plus coûteux que les chèques et les paiements TAF.

« Les entreprises veulent payer comme elles veulent, aussi vite qu'elles le veulent... »

Tous les intervenants canadiens conviennent que ce ne sont pas tous les paiements qui doivent être en temps quasi réel. Il y a des cas d'utilisation où la fonctionnalité existante répond très bien aux besoins des utilisateurs finals (par exemple, les paiements périodiques fixes, comme la rémunération ou les paiements de factures). Par contre, la disponibilité des fonds en temps quasi réel sera précieuse pour les paiements irréguliers et en temps critique entre entreprises et consommateurs lorsque les fonds doivent être garantis et accessibles. Parmi les exemples de ces paiements, on peut mentionner les paiements d'entreprise à entreprise (B2B), où les fonds doivent être vérifiés avant que les services ne puissent être rendus, de même que les paiements aux petites entreprises qui, aujourd'hui, peuvent préférer être payées en

argent pour avoir des fonds garantis.

Renseignements augmentés et normalisés accompagnant les paiements :

Les entreprises envisagent un avenir où le traitement direct, de bout en bout, des paiements sera une réalité. Plutôt que de saisir les renseignements sur les paiements à partir des factures papier et des chèques, on pourrait assortir le paiement de données électroniques explicatives, qui pourraient être reportées automatiquement dans les systèmes de comptes débiteurs et comptes créditeurs de l'utilisateur, éliminant de ce fait la nécessité d'introduire manuellement les renseignements sur les paiements dans des applications multiples.

Aujourd'hui, les entreprises continuent de privilégier les chèques en partie pour les renseignements sur les paiements qui peuvent les accompagner. Les petites entreprises en particulier veulent que les renseignements de facturation reviennent avec le paiement électronique afin de s'affranchir des chèques, qui demeurent leur principale source de renseignements sur les transactions.

« Les entreprises utilisent les chèques parce qu'ils renferment des renseignements clés au sujet de la transaction qui ne sont pas accessibles par d'autres

options de paiement comme les virements électroniques. »

La capacité de joindre au paiement des données importantes au sujet du paiement peut faciliter la transition continue vers les paiements numériques au Canada et à l'international. ISO 20022 est une norme mondiale sur les messages qui se veut un moyen de permettre l'échange de renseignements robustes sur les paiements avec chaque paiement. Les normes ISO 20022 ont pour objet d'appuyer l'amélioration des messages pour différents types de transactions. Au Canada, ces travaux sont pilotés par l'ACP.

Transparence du statut des transactions pour les payeurs et les bénéficiaires :

Les consommateurs comme les entreprises ont indiqué que, pour de nombreux types de paiements, des notifications du statut des paiements seraient utiles.

Certains paiements de nos jours offrent la possibilité de notifications, comme les avis de virement électronique Interac et les alertes qu'offrent les sociétés de cartes de crédit et certaines institutions financières. Cependant, les utilisateurs veulent une fonctionnalité accrue et plus largement disponible.

Les entreprises qui acceptent les paiements électroniques de factures aimeraient recevoir des renseignements sur ce que font les payeurs. Les notifications qui

informent les entreprises bénéficiaires qu'un paiement de facture a été établi et que les fonds ont été portés au débit du compte aideront les entreprises à gérer leurs comptes débiteurs et leurs activités de gestion de trésorerie.

Moyens plus faciles d'envoyer et de recevoir des paiements :

Les consommateurs veulent la capacité de payer d'autres consommateurs et entreprises avec les renseignements qu'ils ont déjà, comme une adresse de courriel, un numéro de téléphone ou même des identifiants de médias sociaux, plutôt que d'utiliser les renseignements sur le compte bancaire. En plus de faciliter les transactions, le partage d'un « token » ou d'un autre identifiant autre que le numéro de compte est perçu par les consommateurs comme plus sûr que le partage de renseignements sur leur compte.

Les entreprises de toutes tailles veulent aussi la capacité d'acheminer leurs paiements en toute sécurité à l'aide de renseignements disponibles dans le public. Cette caractéristique serait particulièrement utile pour les gouvernements et les entreprises qui s'appuient encore solidement sur les paiements par chèque, en raison des défis et des problèmes de protection des renseignements personnels associés à la saisie des numéros de compte. Cela pourrait aussi favoriser de

meilleures façons de rejoindre les sous-bancarisés ou les non-bancarisés.

Paiements transfrontaliers plus commodes :

Les utilisateurs finals ont mis en lumière les défis que présentent les paiements internationaux. Les entreprises peuvent choisir d'établir des relations de correspondance pour faciliter leurs paiements à l'étranger, voire, si nécessaire, ouvrir des comptes dans d'autres pays pour faciliter les paiements expéditifs (traités comme des virements « internes »). Les entreprises font bon accueil aux occasions d'accélérer la disponibilité des fonds, de simplifier le processus et de réduire les frais de transaction et de fournir des renseignements plus clairs au sujet des frais.

Les consommateurs sont aussi frustrés par les options limitées dont ils disposent pour payer des consommateurs et des entreprises à l'étranger. Les chèques apparaissent comme peu pratiques – ils prennent trop de temps, et les frais de conversion assumés par le payeur peuvent être prohibitifs. Les paiements par virement et le recours aux services de transfert de fonds de tierces parties, disent-ils, ne sont pas commodes et peuvent coûter cher. Les options de P2P électronique sont disponibles, mais les fonds peuvent mettre jusqu'à cinq jours ouvrables pour arriver au destinataire.

Les perturbateurs de la technologie (c.-à-d. les solutions en chaîne de blocs – en anglais : *blockchain*) ont reconnu les défis posés par les paiements internationaux, et l'amélioration des paiements transfrontaliers est un point d'articulation pour l'industrie des paiements.

Règles de surveillance appliquées de façon convergente à toutes les organisations en fonction de l'activité seulement :

Les paiements électroniques sont un domaine des services financiers qui présente beaucoup d'attrait pour les nouveaux venus. Les intervenants non traditionnels, comme les grandes sociétés de technologie et les « FinTech » en démarrage font allégrement leur entrée dans l'industrie. Un système modernisé doit être en mesure d'identifier les participants et de surveiller leur conformité avec les règles/exigences afin de soutenir une approche plus cohérente et inclusive en ce qui a trait à la protection des consommateurs et améliore la sûreté et le bien-fondé du système. Cela revêt de plus en plus d'importance car la cadence à laquelle les produits et services innovateurs sont lancés devrait continuer de s'accélérer.

« L'ouverture de l'accès et l'incitation à l'innovation sont une bonne chose, dans la mesure où la réglementation s'applique à tous les intervenants de la même façon »

Le Canada peut profiter de l'étude des efforts de modernisation dans les autres pays

La réglementation vise à protéger les utilisateurs finals et a toujours mis l'accent sur le rôle exercé par les participants au système de paiement. Les participants à l'écosystème veulent un environnement de réglementation où les nouveaux venus et les intervenants en place sont assujettis à la réglementation en fonction des services qu'ils offrent plutôt que du type d'institution qu'ils sont.

Les nouveaux venus offrent des services qui n'ont traditionnellement été offerts que par les institutions financières et, en tant que non-IF, ils peuvent être en mesure d'offrir ces services en échappant au même niveau de réglementation. De même, les institutions financières peuvent être désavantagées parce qu'elles sont en concurrence avec de nouveaux entrants pour l'offre de produits et services innovateurs à cause des contraintes de réglementation que doivent observer les institutions financières.

Accès ouvert et à base de risques :

Les intervenants FinTech et les fournisseurs de services de paiement qui ne sont pas des banques envisagent un avenir où l'amélioration de l'accès aux

systèmes de compensation et de règlement de base sera facilité par les règles et les règlements des systèmes de paiement. Cependant, les fournisseurs de services de paiement qui ne sont pas des banques ont exprimé le désir timide de se connecter directement aux systèmes de compensation et de règlement de base. La plupart de ces entités désirent plutôt un meilleur accès aux fonctions des systèmes de paiement de base par l'entremise des participants existants, via des options et des interfaces d'accès plus technologiquement avancées. L'amélioration des possibilités d'accès vont favoriser la compétition dans l'écosystème des paiements et restreindre la capacité d'une firme d'exercer leur pouvoir de marché au détriment des usagers du système de paiement.

Les organismes de réglementation ont déclaré qu'ils envisagent une plus grande uniformisation des règles du jeu dans l'écosystème des paiements avec des règles sur l'accès ouvert et à base de risques qui s'appliqueront à tous les types d'organisations. La surveillance continuera d'être éclairée par les exigences internationalement reconnues en matière de gestion des risques,

adaptées selon la nécessité au contexte particulier du Canada.

Des systèmes qui sont souples et adaptables, et qui réduisent les coûts de traitement au fil du temps :

Les institutions financières entrevoient un avenir où elles pourront facilement offrir de nouveaux produits et services et des produits et services améliorés pour répondre aux besoins des clients. Elles reconnaissent que la modernisation nécessitera un investissement dans les systèmes nationaux de base, en plus d'investissements importants dans leurs propres systèmes. Elles s'attendent que ces investissements amèneront une plateforme pour l'innovation, une diminution des coûts et la réalisation d'efficacités continues sur le long terme.

Elles ont aussi cerné des occasions d'incorporer un soutien pour certains services partagés grâce à de nouveaux investissements dans l'infrastructure des paiements de base. Parmi les exemples de services partagés possibles, il y a les répertoires mandataires, les services de détection de la fraude, la surveillance des transactions de blanchiment d'argent et la gestion des garanties. La nouvelle infrastructure des paiements ne

devrait pas faire de distinction entre un service partagé dans un système de base et un service offert seul, ces décisions étant laissées aux forces du marché.

La modernisation des systèmes de paiement de base se fait à l'échelle de la planète

En plus de la consultation des intervenants, l'ACP a évalué les efforts de modernisation à l'étranger. Il y a plusieurs pays qui peuvent offrir des enseignements utiles au Canada au moment où nous entreprenons notre voyage de modernisation.

Avec l'accélération de la cadence de la modernisation dans le monde, des éléments de solution et thèmes communs ressortent des mises en œuvre les mieux réussies :

- Établir un nouveau système de paiements plus rapides plutôt que de mettre à niveau l'infrastructure existante pour assurer des paiements plus rapides.
- Étendre et améliorer l'infrastructure existante à court terme, dans la mesure où cela sera possible et pratique, pour répondre aux autres besoins des utilisateurs.
- Envisager des solutions de marché offertes par les fournisseurs d'infrastructure de paiements plutôt que de construire de nouveaux systèmes – plusieurs solutions ont été mises en œuvre dans

de nombreux secteurs de compétence. On pourrait exploiter les solutions et enseignements existants, avec des incidences positives pour les coûts et les échéanciers de mise en œuvre pour les efforts de modernisation.

- Continuer d'exploiter les systèmes de paiement existants (typiquement paiements en lots et de grande valeur) et laisser les transactions migrer vers de nouveaux systèmes de paiement plus rapides avec le temps.
- Incorporer le soutien pour ISO 20022, qui devient la norme mondiale des messages et favorisera l'interopérabilité mondiale.
- Coordonner l'investissement en infrastructure avec les avancées des IF et de l'industrie pour amener de nouveaux produits et services commerciaux sur le marché – veiller à lancer un ou plusieurs produits ou services différenciés adaptés aux cas d'utilisation particuliers en les faisant coïncider avec le lancement d'une nouvelle infrastructure des paiements plus rapides.

Tout récemment, les États-Unis ont annoncé le lancement de la compensation et du règlement le jour même pour les paiements de détail en 2016, et The Clearing House envisage de lancer un système de paiement en temps réel pour appuyer les

paiements en temps réel au début de 2017.

La majorité des partenaires commerciaux du Canada sont bien avancés dans leurs efforts de mise à niveau de l'infrastructure des paiements de base du Canada. Le Canada devra se pencher sur ces approches internationales pour définir sa stratégie de modernisation. Il importe que l'écosystème des paiements canadien demeure mondialement concurrentiel; si le Canada se distancie, les coûts pourraient être considérables, surtout pour les entreprises canadiennes.

Les incidences possibles de la modernisation sont considérables

Selon les estimations préliminaires, l'amélioration de l'infrastructure des paiements de base du Canada pourrait comporter la migration éventuelle de jusqu'à 1 milliard d'opérations TAF, chèques, paiements en espèces et virements électroniques, chaque année, vers une plateforme de paiements plus rapides et riches en données.

La migration de ces transactions devrait entraîner des économies opérationnelles considérables pour les grandes et petites entreprises (y compris le gouvernement), les consommateurs et les IF. La modernisation devrait aussi entraîner des avantages pour les utilisateurs finals en réduisant la

4

Le temps est venu d'aller de l'avant avec la modernisation

friction et augmentant l'accès aux produits et services. Les autres avantages comprennent l'amélioration de la gestion du fonds de roulement et les avantages macroéconomiques découlant du réinvestissement productif des gains d'efficacité.

Pour les institutions financières et les autres fournisseurs de services de paiement, un système de paiement modernisé entraînera des économies continues de traitement des transactions et une réduction des risques par le dégagement de « fonds garantis ».

La mise à niveau ou la construction d'une infrastructure des paiements de base devrait créer une plateforme pour l'innovation des produits et des services qui permettra aux participants à l'écosystème de livrer une concurrence et de conclure des partenariats encore plus efficaces pour répondre aux besoins changeants des utilisateurs finals.

Le Canada doit voir la meilleure façon de permettre des paiements plus rapides et riches en données

Le dégagement d'une vision a confirmé que les besoins et les attentes des utilisateurs finals évoluent et englobent les

paiements plus rapides, riches en données et rentables. Bien que sûrs et protégés, les systèmes de paiement de base existants de l'ACP sont largement périmés (comme de nombreux vieux systèmes de paiement des IF) et ont du mal à s'adapter à la cadence du changement dans l'industrie.

La modernisation de l'infrastructure des paiements de base se fait à l'échelle planétaire, et il est important que le Canada conserve sa compétitivité. Au minimum, il faut une carte routière pour appuyer la mise en œuvre d'ISO 20022, et accéder à des paiements plus rapides pour les consommateurs et les entreprises. À long terme, la capacité de traiter les paiements en quelques secondes, avec disponibilité 24/7/365, sera une condition de la capacité du Canada de conserver sa compétitivité à l'échelle planétaire.

Quelles sont les prochaines étapes pour la modernisation?

Une initiative de modernisation consiste typiquement en plusieurs activités graduées. Pour le Canada, la prochaine étape sera de traduire en besoins opérationnels les besoins des intervenants et des

utilisateurs qui ont été cernés dans la vision.

Une fois définis les besoins opérationnels, on pourra définir et évaluer les options de solution pour préparer un plan de solution conceptuel. Cela nécessitera un examen rigoureux des capacités existantes sur le marché dans le cadre de l'exercice de conception de la solution, pour confirmer où il serait éventuellement possible d'améliorer et d'intégrer les capacités existantes pour réduire les coûts et accélérer l'arrivée sur le marché.

Dans le cadre des activités de modernisation, l'ACP travaillera avec les IF participantes pour définir les modifications possibles à plus court terme à apporter aux systèmes, règles et normes existants de l'ACP qui pourraient répondre à certains besoins opérationnels. Les incidences, les coûts et les avantages de l'exploitation de ces occasions devront être confirmés.

Pour les modifications nécessitant un plus grand effort, on préparera un argumentaire exposant les incidences, les coûts et les avantages de la mise en œuvre de la solution de modernisation recommandée

pour répondre aux besoins définis.

L'ACP travaillera de près avec ses membres et les intervenants de l'industrie pour définir les besoins, cerner les options de solution et préparer l'argumentaire de la modernisation. On prévoit que

ces activités seront terminées pour le début de 2017.

La mise à niveau ou le remplacement de l'infrastructure de base pour appuyer des paiements plus rapides et riches en données demandera un investissement considérable et un plan de mise en œuvre pluriannuel et étalé sur plusieurs

phase fondé sur une feuille de route classée par priorité. À mesure que des changements seront effectués, ils représenteront une grande valeur pour les utilisateurs, permettra des efficiences-coûts pour les participants de l'industrie et donnera une plateforme pour l'innovation continue en produits et services.

1. Introduction

Récemment, la conjoncture intérieure et internationale a inspiré aux participants à l'écosystème des paiements canadien la nécessité d'élaborer un plan à long terme pour pouvoir continuer de répondre aux besoins des divers groupes clients. De la bande magnétique à l'EMV et de la carte de plastique au téléphone cellulaire, le paysage des paiements se transforme rapidement. Avec la disponibilité et l'utilisation généralisées d'Internet et des téléphones intelligents, les consommateurs et les entreprises s'attendent de plus en plus de pouvoir payer et d'être payés pour n'importe quoi, n'importe quand et n'importe où.

La modernisation des paiements est une tendance planétaire. Au moment de la rédaction du présent rapport, 17 pays ont amélioré leur infrastructure pour appuyer des paiements plus rapides et un abrégement de l'intervalle entre l'enclenchement du paiement et la disponibilité des fonds, qui ne se mesure plus en jours mais en minutes, voire en secondes. ISO 20022 est en passe de devenir la norme internationale de prédilection pour les messages, et plus de 30 pays¹ sont en voie de la mettre en œuvre ou l'ont déjà fait.

Le Canada est connu à l'échelle mondiale comme chef de file en matière de paiements – tant en fonctionnalité qu'en sécurité des paiements. Les institutions financières canadiennes ont investi dans de nouvelles solutions et les Canadiens ne mettent pas de temps à adopter les nouvelles méthodes de paiement offertes, y compris le sans-contact (de type « TapezPartez ») pour les cartes de débit et de crédit, le dépôt de chèques à distance ou l'utilisation de leur appareil mobile pour régler leurs achats.

Cependant, la vieille infrastructure des paiements de base est dans une large mesure désuète, et, à moins de nouveaux investissements, ces systèmes de base ne pourront plus respecter les exigences réglementaires conçues pour protéger la stabilité financière. Les systèmes existants manquent de souplesse et présentent des problèmes dans une perspective de technologie et d'opérations pour les intervenants – existants et nouveaux – pour le lancement de produits et services innovateurs.

Les organismes de réglementation canadiens suivent de près la situation mondiale pour voir à ce que les attributs des systèmes de paiement au Canada continuent d'évoluer afin de répondre aux objectifs de politique publique (OPP) officiels en matière de sécurité et de bien-fondé, d'efficacité et de protection des intérêts des utilisateurs finals.

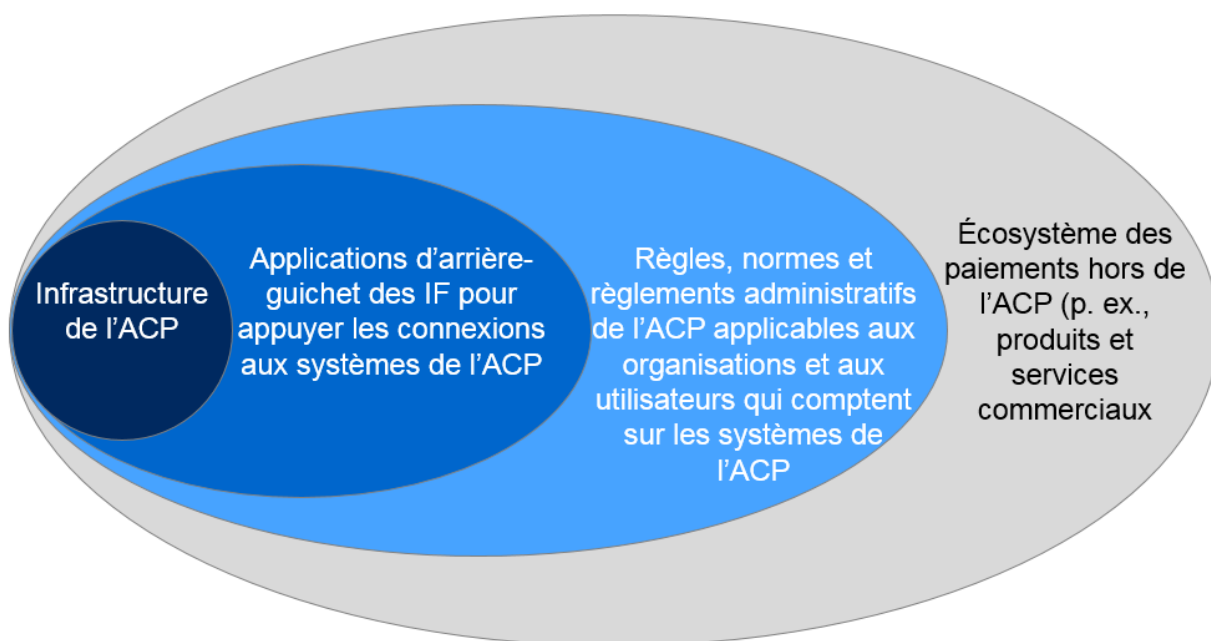
L'Association canadienne des paiements (ACP) est une société d'intérêt public qui établit et met en œuvre l'infrastructure des paiements de base au Canada (y compris les systèmes associés) pour permettre aux institutions financières membres de compenser et de régler les paiements effectués entre elles-mêmes et leurs clients. En même temps qu'elle exploite l'infrastructure des paiements, l'ACP élabore, met en œuvre et met à jour les règles et les normes qui régissent la compensation et le règlement des paiements entre ses membres. (Pour plus de détails, voir la pièce 1.) Le mandat plus vaste de l'ACP comprend également la responsabilité d'appuyer les OPP dans la prestation de leurs services.

¹ De plus amples renseignements sur la norme ISO 20022 sont disponible au www.iso20022.org

Pour s'attaquer aux déterminants du changement et fournir une infrastructure de paiements de prochaine génération afin de mieux répondre aux besoins des Canadiens en matière de paiements, l'ACP a lancé une initiative pluriannuelle de modernisation de son infrastructure.

Pièce 1 : Rôle actuel de l'ACP dans l'écosystème

L'ACP met en œuvre l'infrastructure et fixe les règles dans le vaste écosystème des paiements canadien



Source : Association canadienne des paiements

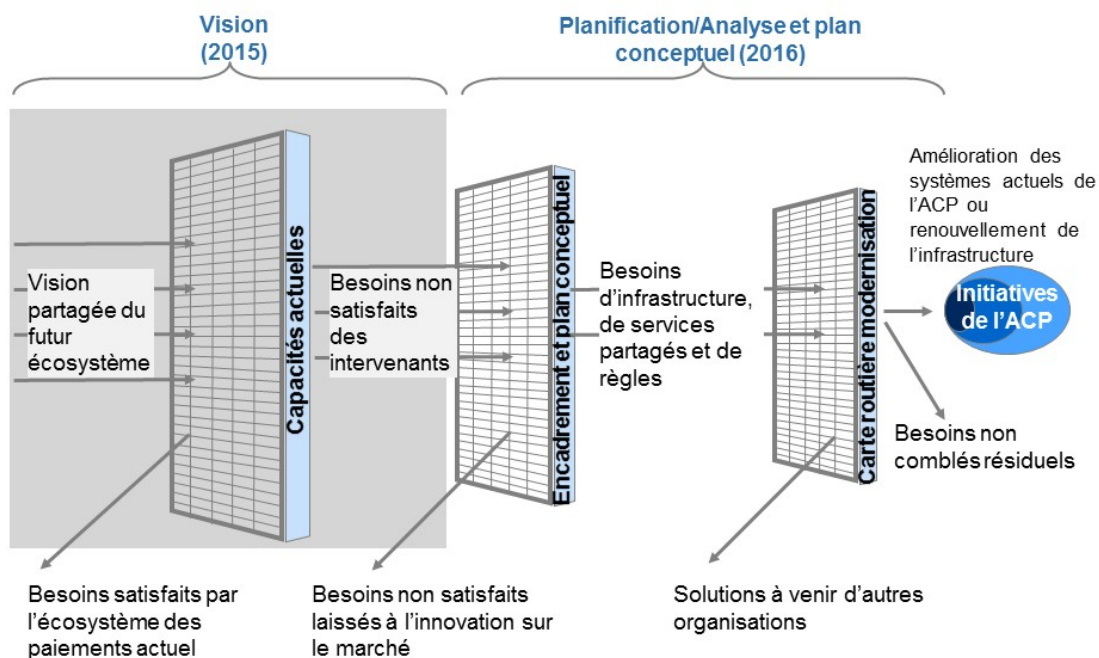
Pour l'une des premières étapes critiques de sa modernisation, l'ACP a pris l'initiative de consulter les utilisateurs finals, ses membres et les intervenants de l'industrie et du gouvernement pour dégager une vision de l'écosystème des paiements canadien. Cette vision partagée reflète les besoins et les priorités énoncés de multiples clientèles : les utilisateurs finals du système de paiement (consommateurs, entreprises et gouvernement); les fournisseurs traditionnels et nouveaux de produits et services de paiement; et les organismes de réglementation.

La vision a été élaborée au niveau de l'industrie comme moyen de générer un alignement entre les clientèles, de dégager les caractéristiques et la fonctionnalité requises de l'écosystème et d'évaluer s'il y a un solide argumentaire pour passer à l'étape suivante de la modernisation : l'encadrement du rôle de l'ACP pour habiliter les aspects clés de la vision et élaborer le plan conceptuel et les options de solution pour la nouvelle infrastructure et les autres changements associés. Pour plus de clarté, la vision ne traite pas du rôle futur de l'ACP dans l'écosystème

des paiements, et n'envisage pas de solutions particulières pour la réalisation des caractéristiques et de la fonctionnalité proposées.

La pièce 2 résume la relation entre la vision et la prochaine phase de l'initiative de modernisation de l'ACP.

Pièce 2 : Relation entre la vision partagée et la modernisation de l'ACP



SOURCE : ACP

Ce rapport présente les résultats de l'effort de vision et est structuré comme suit :

- Vue d'ensemble des déterminants et contexte de la modernisation de l'infrastructure canadienne des paiements
- Sommaire des constatations sur les besoins des utilisateurs/intervenants, et comparaison avec les initiatives de modernisation dans le monde
- Impact et considérations de mise en œuvre, y compris la valeur éventuelle à associer à la recherche d'une solution aux besoins des utilisateurs/intervenants
- Sommaire de l'argumentaire pour passer à la phase suivante (planification/analyse et plan conceptuel)

2. Contexte de la modernisation

Plusieurs forces contribuent à l'accélération de la cadence de l'évolution des paiements au Canada et dans le monde. Les progrès de la technologie ont des incidences sur les paiements, dans la perspective des expériences des utilisateurs, ainsi que dans la fourniture de produits et la prestation de services. Les nouveaux venus cernent et ciblent des occasions qui obligent les intervenants déjà en place à réagir rapidement. Des normes mondiales sont en voie d'émergence pour les messages de paiement, et donnent des occasions d'amélioration de l'interopérabilité pour l'échange et le traitement des paiements, tant à l'intérieur de l'écosystème que par-delà les frontières. La présence croissante de nouveaux intervenants dans l'écosystème des paiements fait naître une sensibilisation au besoin et à l'impact d'une réglementation fondée sur la fonction et l'interaction avec les utilisateurs finals, plutôt que sur le type d'institution/entité. Enfin, l'infrastructure existante des paiements de base est essentiellement désuète, et a de la difficulté à accueillir les avancées dans l'industrie et l'accélération de l'innovation.

La pièce 3 résume les forces déterminant la modernisation au Canada.

Pièce 3 : Forces créant le besoin et l'occasion de modernisation au Canada

Force	Description
Les besoins et les attentes des utilisateurs finals évoluent – les expériences de paiement doivent suivre	<ul style="list-style-type: none"> Les attentes des intervenants en matière de rapidité, d'ubiquité et de disponibilité des données dans les paiements augmentent, pendant que se poursuit la numérisation de l'économie La sécurité et la protection des renseignements personnels doivent suivre l'évolution des paiements à l'ère numérique
De nouveaux intervenants et de nouvelles technologies font leur entrée sur le marché des paiements	<ul style="list-style-type: none"> Certaines sociétés parmi les plus grandes et les plus innovatrices au monde lancent des produits et services de paiement Les nouveaux venus s'attachent à l'offre d'une expérience client transparente – et sont disposés à accepter le risque de la fournir Les technologies perturbatrices (p. ex., chaîne de blocs – en anglais : <i>blockchain</i>) génèrent un grand intérêt
Le monde s'oriente vers des paiements plus rapides, plus riches en renseignements – le Canada risque d'être moins compétitif	<ul style="list-style-type: none"> Plus de 40 pays ont commencé à moderniser leur infrastructure Des normes mondiales pour les renseignements sur les versements (c.-à-d. ISO 20022) sont en voie d'émergence La modernisation améliore la vie des consommateurs et la compétitivité des entreprises internationales
Le régime de réglementation du Canada évolue, mais pourrait faire plus pour favoriser l'innovation et la concurrence	<ul style="list-style-type: none"> La surveillance de l'infrastructure est resserrée dans le sens des pratiques exemplaires internationales L'infrastructure existante aura besoin d'investissements continus pour rester conforme La surveillance des paiements évolue, mais demeure articulée sur l'institutionnel (« qui êtes-vous ») plutôt que sur la fonction (« ce que vous faites »)
Les systèmes de base du Canada sont vieillissants, et ne sont pas assez souples pour s'adapter aux forces intérieures et internationales	<ul style="list-style-type: none"> Les systèmes d'infrastructure de compensation et de règlement du Canada remontent à des décennies; de nombreux systèmes de base des IF sont encore plus vieux Il faudra améliorer une infrastructure essentiellement désuète pour maintenir la viabilité, mais elle est pas assez souple pour créer une plateforme pour l'innovation rapide

Ces forces ont eu et continueront d'avoir des incidences sur les principaux attributs des systèmes de paiement, y compris la rapidité des paiements (vitesse de la mise à disposition des fonds et heures de service), la fonctionnalité (soutien pour les produits et services), l'accès

(nombre et types d'organisations qui interagissent avec les systèmes de base), l'interopérabilité (intérieure et internationale), et la gestion des risques².

2.1 Les besoins et les attentes des utilisateurs finals changent. Les expériences de paiement doivent suivre la cadence

Pendant que les utilisateurs font des recherches, des comparaisons et des achats dans les différents circuits physiques, en ligne et mobiles, l'acte formel de paiement se fusionne avec la sélection des biens et services, et les utilisateurs finals réclament des options de paiement plus transparentes et instantanées.

2.1.1 Les Canadiens prennent le parti de l'électronisation des paiements

Les Canadiens utilisent de plus en plus les paiements électroniques en remplacement des espèces et des chèques. Au point de vente (PV), le déploiement généralisé des terminaux NFC³ dans les principaux points de vente des marchands au Canada a amené les consommateurs à adopter le paiement sans contact. Les paiements en espèces font place aux opérations électroniques de débit et de crédit et prépayées – les espèces ne représentent plus que 43 % du total des opérations PV, ayant reculé de 17 % au cours des six dernières années. La disponibilité accrue des porte-monnaie mobiles ouverts (et la tendance se poursuit) et le lancement de nouveaux produits et services accéléreront probablement cette migration vers l'électronisation des paiements en remplacement des paiements en espèces.

L'augmentation considérable de la propriété de téléphones intelligents au Canada (environ 70 % des Canadiens utilisent un téléphone intelligent⁴) change le comportement des utilisateurs. La banque en ligne est sur appareil mobile; les consommateurs peuvent maintenant entrer dans leur institution financière (IF) par téléphone, et peuvent faire leurs affaires bancaires ou transiger des paiements à partir de n'importe où. Près de 35 % des Canadiens ont dit avoir utilisé la banque mobile dans la dernière année, et 43 % s'attendent de faire leurs affaires bancaires sur un appareil mobile dans un avenir prochain⁵. En outre, pour 48 % des Canadiens, la banque en ligne est maintenant la première méthode de paiement de factures⁶. L'expansion continue des services mobiles est un déterminant clé de l'accélération de l'électronisation des paiements.

La pièce 4 résume l'évolution des méthodes de paiements au point de vente au Canada.

² Pour une définition et une discussion complètes de ces attributs, voir Chapman, Jaffri, Chiu Saiz (septembre 2015), « Public Policy Objectives and the Next Generation of CPA Systems: An Analytical Framework », document de réflexion de l'ACP 2015-2

³ La communication en champ proche (NFC) est une technologie sans fil de communication sur faible distance pour les téléphones intelligents et les dispositifs similaires qui permettent le transfert de données entre dispositifs dans un rayon de moins de 10 cm

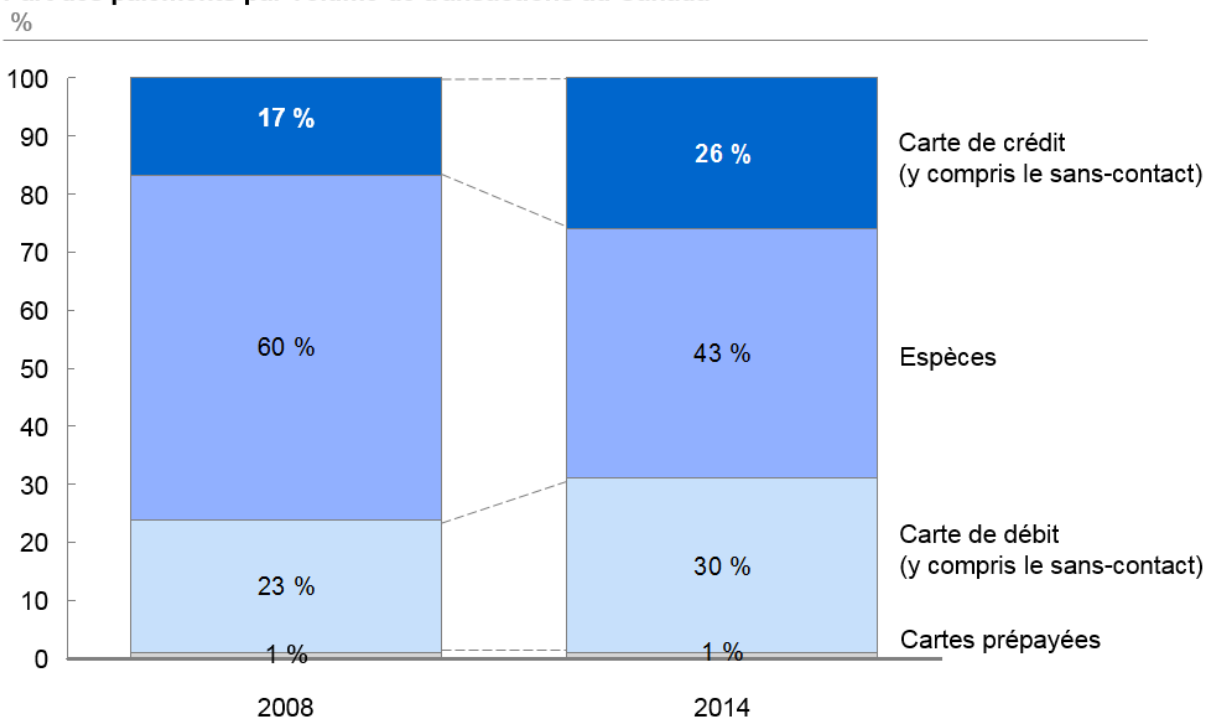
⁴ Catalyst « With Growth Comes Change: the evolving mobile landscape in 2015 »

⁵ Ibid.

⁶ Rapport de l'ABC « Les Canadiens et leurs services bancaires », 29 juillet 2015

Pièce 4 : L'utilisation des espèces a fait place à la progression des cartes de débit et de crédit pour le PV

Part des paiements par volume de transactions au Canada



Source : ACP – https://www.cdnpay.ca/imis15/pdf/pdfs_publications/2015-12-Payment-Methods-Trends.pdf

2.1.2 Les besoins de sécurité et de protection des renseignements personnels évoluent

La fraude évolue également, et les fraudeurs cherchent constamment les failles du système. Le commerce électronique, où les transactions se font à distance en quelques secondes, nécessite des règles claires et des processus d'appui robustes. Les IF doivent prendre des décisions rapides d'autorisation des paiements et de répression des fraudes en s'appuyant sur l'authentification du client et les renseignements sur le compte, la valeur de la transaction, le circuit et l'identité du bénéficiaire. Pour cela, les IF utilisent de plus en plus de nouveaux types de données (comme les facteurs de forme de paiement et lieu de la transaction) pour appuyer l'analyse avancée et mieux gérer la répression des fraudes.

Au Canada, les transactions OPP sont protégées contre les fraudeurs par l'introduction des technologies puce EMV et NIP. Les transactions sans contact exploitent aussi la sécurité assurée par l'EMV. Les utilisateurs finaux continuent de générer plus de paiements électroniques par d'autres circuits et avec d'autres marchands. De nouvelles méthodes d'authentification fondées sur des renseignements personnels confidentiels, comme la biométrie active et passive, sont en voie d'élaboration et d'adoption. La protection des renseignements sur les paiements par tous les participants à l'écosystème sera un moyen

crucial de limiter les risques et de maintenir la confiance des consommateurs et des marchands dans l'écosystème des paiements.

Dans la sphère du commerce électronique, où les cartes à puce EMV ont une valeur limitée, les intervenants aux paiements exploitent de plus en plus la tokenisation des données « au repos » – et le chiffrement pour protéger les données « en mouvement ». La tokenisation est l'utilisation d'une chaîne de chiffres mandataire à la place des vrais numéros de compte ou de carte pour protéger contre le vol d'identité les renseignements critiques sur les paiements. Le chiffrement permet de coder les renseignements critiques sur les paiements pour les mettre hors d'atteinte des pirates.

2.2 De nouveaux intervenants et de nouvelles technologies trouvent leur place dans l'écosystème

2.2.1 Les nouveaux intervenants mettent l'accent sur l'offre d'une expérience de paiements en toute transparence pour les utilisateurs finals – et acceptent le risque

Les paiements sont une sphère populaire pour l'innovation. Certaines des plus grandes sociétés numériques au monde (Apple, Google, Amazon, Facebook, PayPal), et des centaines de petites sociétés de technologie financière (FinTech), lancent des produits et services de paiement innovateurs. À titre d'exemple, on peut citer les porte-monnaie numériques, les paiements au moyen d'une appli, et les banques virtuelles à base d'appli. Certains nouveaux venus se concentrent sur les revenus et les données à saisir en offrant des services de paiement, tandis que d'autres traitent les paiements comme une occasion de renforcer la proposition de valeur de leurs produits de base (p. ex., iPhone d'Apple) ou leurs logiciels (p. ex., plateforme de commerce électronique d'Amazon pour les petits marchands). (Pour plus de détails sur les innovations par les nouveaux venus, voir la pièce 5.)

L'évolution de l'expérience des utilisateurs des paiements est considérable. Les innovateurs ont prévu le paiement par cliquage (« achetez maintenant, avec un seul clic »), et certaines applications mobiles séparent entièrement l'acte distinct de paiement de l'expérience de la transaction (comme pour l'appel d'un taxi via Uber). Les consommateurs s'attendent de plus en plus que les paiements soient rapides et faciles – voire une partie invisible de la transaction – que ce soit pour payer une facture de services publics ou une course en taxi.

Cependant, ces expériences de paiement peuvent changer l'économie d'une transaction de paiement. Les nouveaux venus choisissent souvent de privilégier les cartes de crédit ou de débit (qui comportent des frais d'interchange) ou un préfinancement qui permet au client d'accéder immédiatement aux fonds. Par ailleurs, ces participants non-IF peuvent choisir d'accepter le risque (et le coût) d'offrir aux clients des fonds immédiatement disponibles même s'ils devront attendre quelques jours pour recevoir les fonds par le système de paiement. En outre, les fournisseurs de services de paiement (FSP) autres que des IF qui utilisent des contrôles de risque qui leur sont propres et se soustraient aux obligations qu'impose la réglementation aux institutions de dépôt peuvent introduire des risques indésirables dans la sphère des paiements.

Les IF innovent aussi en matière de paiements, en partie par des consortiums de pairs et en se faisant partenaires de FinTech. Ainsi, en date de décembre 2015, il y avait 42 IF dans le monde

(y compris la CIBC, la RBC, la TD, la BMO et la Banque Scotia) participant au consortium géré par R3CEV pour l'exploration d'applications de technologie de grand livre distribué. Parmi les autres exemples, on peut mentionner : la relation des banques canadiennes (Banque Scotia, RBC et TD) avec la FinTech Nymi dans l'application de la biométrie portable pour l'authentification; le partenariat de TD avec Flybits pour l'offre d'expériences de banque mobile plus personnalisées; le partenariat de la CIBC avec MaRS Discovery District pour la création d'un nouveau carrefour d'innovation et l'adhésion à la nouvelle grappe FinTech de MaRS; l'accord de TD avec Communitex pour explorer l'innovation; et le partenariat de la CIBC avec Earthport pour l'offre de versements internationaux plus rapides et plus rentables. Earthport est un fournisseur des IF qui a conclu un partenariat avec Ripple, le créateur d'une application de grand livre distribué en libre accès pour faciliter l'échange de valeur en temps quasi réel par-delà les frontières⁷. Les fournisseurs de réseaux collaborent aussi activement avec les FinTech et d'autres innovateurs connexes.

La pièce 5 résume les grands types d'innovations des nouveaux venus et fournisseurs de services dans l'espace des paiements.

Pièce 5 : Le paysage des paiements se transforme avec l'innovation apportée par les nouveaux venus et fournisseurs de services

Catégorie	Nature de l'innovation	Impact sur le statu quo*	Intervenants
Géants numériques	Crée une expérience de paiement plus transparente pour remplacer la loyauté à la marque, recueillir des données sur les clients, et accroître la part de marché sur leurs marchés du matériel et des logiciels de base (p. ex., un seul clic pour commander dans le commerce électronique)	<ul style="list-style-type: none"> « Possède » la relation avec le client et influence les choix de paiement; pourrait remplacer des options de paiement existantes Donne au fournisseur de la plateforme de nouvelles données sur les clients Augmente la difficulté pour les IF de soutenir la concurrence sans réglementation uniforme 	
FinTech	Comble les lacunes du marché créées par les modèles traditionnels d'exploitation (p. ex., réseaux de succursales), les vieux systèmes (p. ex., vieillissement de l'infrastructure nationale des paiements) et les contraintes de la réglementation (p. ex., « connaître son client ») par des technologies à la fine pointe	<ul style="list-style-type: none"> Achemine les transactions par des systèmes assortis de contrôles de gestion des risques pour le système à cause des problèmes posés par les règles existantes 	
Fournisseurs de services	Ajoute de la valeur aux produits et services existants des IF en ciblant les activités d'amont et d'aval (p. ex., préparation des dossiers de paye, intégration des factures dans la comptabilité) ou les segments mal servis (p. ex., consolidation de nombreux paiements de PME)	<ul style="list-style-type: none"> L'amélioration de l'accès (p. ex., par des API) aux fournisseurs de services multiplier la valeur de l'amélioration des capacités d'infrastructure 	

SOURCE : Entrevues

* La mise en place de partenariats donne aux IF de nouvelles occasions d'innover

⁷ Le réseau Ripple coordonne la transaction simultanée (à l'aide du grand livre distribué) entre l'expéditeur et le teneur de marché (dans les deux sens), ce qui élimine le risque de contrepartie. Fidor, une banque allemande sans succursales, a été la première à annoncer publiquement l'adoption du protocole Ripple en 2014

2.2.2 Les technologies perturbatrices peuvent avoir des répercussions sur l'ensemble de l'écosystème

On voit apparaître des technologies innovatrices qui offrent des solutions de rechange aux infrastructures et solutions traditionnelles de paiement. Cela s'étend à la fonctionnalité de l'infrastructure. Les technologies de « chaîne de blocs »/grand livre distribué comptent parmi les plus prometteuses, en raison de leur capacité de traiter de nombreuses questions fondamentales en matière de confiance – ce qui est la clé de la gestion du risque de contrepartie dans les transactions financières. Les solutions de chaîne de blocs se prêtent bien aux transactions internationales qui sont rendues difficiles par l'existence des frontières, à la conversion des monnaies et à un réseau de correspondants bancaires qui crée de la complexité et entraîne des coûts et donne lieu à un manque de transparence et de prévisibilité.

En plus des efforts de consortium, les IF font l'expérience de la technologie des chaînes de blocs par des applications qui leur sont propres⁸ et d'autres annonces expliquant les applications de technologie d'exclusivité sont attendues.

Il sera important de surveiller l'application et les incidences de la chaîne de blocs dans le cadre des efforts continus de modernisation. Bien que toujours à ses tout premiers débuts, si la technologie de la chaîne de blocs du grand livre distribué devient largement acceptée pour utilisation généralisée, cela pourrait avoir de profondes incidences sur l'infrastructure centralisée de compensation et de règlement du Canada.

2.3 Le monde s'oriente vers des paiements plus rapides et plus riches en renseignements

2.3.1 Les pays du monde entier modernisent leur système de paiement

Jusqu'ici, l'infrastructure des paiements du Canada a fonctionné comme il fallait, en appuyant les participants avec des cycles adéquats de compensation et de règlement, de solides politiques de gestion des risques et des règles d'accès efficaces. Pendant que le paysage des paiements se transforme, au Canada et dans le monde, et que de plus nombreux pays lancent leur infrastructure modernisée, les attributs des systèmes de paiement du Canada doivent s'adapter pour protéger la compétitivité des entreprises canadiennes.

Au moment d'écrire ces lignes, nous avons repéré 17 pays, représentant 45 % de la valeur des circuits de paiements dans le monde⁹, qui ont lancé leur infrastructure modernisée des paiements de détail. D'autres encore en sont au stade de la planification et/ou sont en voie de concevoir et de construire une nouvelle infrastructure des paiements. La majorité de ces initiatives comprennent ce qu'il est souvent convenu d'appeler « paiements plus rapides » à l'échelle mondiale – assurant typiquement un appui 24x7x365 pour des paiements irrévocables/ à « fonds garantis » qui sont échangés et donnant accès aux fonds en moins d'une minute¹⁰. La pièce 6 renferme certains autres détails.

⁸ RBC a annoncé qu'elle pourrait lancer un programme de fidélisation exploitant la technologie comme moyen « à faible risque » d'introduire la chaîne de blocs pour les consommateurs. American Banker, 13 novembre 2015

⁹ McKinsey Payments Map Q1 2015; associations nationales de paiement; entrevues d'experts

¹⁰ SWIFT

Les États-Unis – qui représentent 76 % des exportations du Canada et 67 % des importations du Canada¹¹ – sont allés résolument de l'avant avec la modernisation des paiements et ont annoncé des fournisseurs pour l'élaboration et la mise en œuvre d'une solution en temps quasi réel, conforme à la norme ISO, qui devrait être opérationnelle au début de 2017¹², de même que les paiements ACH le jour même qui sont prévus pour l'automne 2016.

Le Canada et, en définitive, les entreprises canadiennes risquent d'être moins compétitifs à mesure que se moderniseront les autres pays. Le Canada est dans la « deuxième vague » des pays qui en sont aux stades de la planification, de la conception ou de la construction de la modernisation. Le Canada est bien positionné pour profiter des leçons tirées des mises en œuvre antérieures qui peuvent réduire les coûts de mise en œuvre et accélérer les échéanciers.

Pièce 6 : Les efforts de modernisation dans le monde

Le Canada est dans la deuxième vague des initiatives de modernisation de l'infrastructure



SOURCE : Annonces des fournisseurs d'infrastructure et des banques centrales et entrevues de Global Scan

¹¹ Statistique Canada

¹² Communiqué de The Clearing House, « Innovative Real-Time Payment System for the US – VocaLink », 26 octobre 2015

2.3.2 De nouvelles normes mondiales améliorent la compétitivité locale là où elles sont mises en œuvre

Une bonne part de la valeur de la modernisation est assurée par la création de la capacité de joindre des renseignements sur les paiements envoyés. L'inclusion de renseignements sur les paiements réduit la nécessité de processus à forte intensité de main-d'œuvre, comme le rapprochement, et permet le traitement automatisé. ISO 20022 est un cadre international de messages en plusieurs parties qui appuie l'inclusion de renseignements normalisés avec des instructions de paiement. ISO 20022 s'est imposée comme norme internationale de messages sur les paiements et est considérée comme un volet essentiel de toute modernisation d'infrastructure des paiements.

Jusqu'ici, 30 pays¹³ – dont les États-Unis, l'Eurozone et le Japon – ont adopté ou comptent adopter ISO 20022 comme norme de messages de paiement. Après de longues consultations avec les intervenants, le Canada s'est engagé à adopter ISO 20022, et l'ACP a déjà surveillé l'élaboration de règles pour appuyer la mise en œuvre d'ISO 20022 pour les paiements de crédit et de débit par le TAF. L'adoption généralisée d'ISO 20022 appuiera également l'interopérabilité internationale des systèmes de paiement, mais il faudra quand même un effort important de coordination.

2.4 Le régime de réglementation du Canada évolue mais pourrait faire plus pour favoriser l'innovation et la concurrence

2.4.1 Les exigences de la réglementation sont en voie d'amélioration

Le ministère des Finances a articulé trois principaux objectifs de politique publique (OPP) pour les systèmes de paiement : maintenir la sécurité et le bien-fondé; gérer avec efficacité et efficacité les processus de compensation et de règlement; et répondre aux besoins des Canadiens et protéger leurs intérêts. Chaque objectif a d'importantes incidences pour l'infrastructure des paiements et pour l'industrie (voir la pièce 7 ci-après).

¹³ Organisation internationale de normalisation, « Adoption Initiatives Introduction Maps », octobre 2015

Pièce 7 : Objectifs de politique publique et incidences pour l'infrastructure des paiements de base

Objectif du ministère des Finances	Résultats implicitement visés pour l'infrastructure des paiements de base
<p>Maintenir la sécurité et le bien-fondé par la mesure, la gestion et le contrôle des risques</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Se conformer aux normes pertinentes de la BC pour les systèmes d'importance systémique et les systèmes de paiement importants • Maintenir la confiance des Canadiens dans les systèmes de base et promouvoir la confiance dans le grand écosystème des paiements
<p>Gérer avec efficacité et efficacité les processus de compensation et de règlement</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Appliquer des exigences objectives fondées sur les risques pour l'accès aux systèmes de base • Être facilement extensible et pouvoir s'appliquer à de nouveaux types de paiements • Favoriser encore davantage la concurrence et l'innovation dans la chaîne d'approvisionnement des paiements • Employer des normes techniques pour faciliter l'interopérabilité des paiements intérieurs et internationaux • Exploiter l'innovation technologique pour limiter les coûts pour les participants
<p>Répondre aux besoins des Canadiens et protéger leurs intérêts – comme la commodité, la protection des renseignements personnels, la sécurité et le prix</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Appuyer tous les instruments de paiement admissibles qui répondent aux normes minimales • Éviter les obstacles indus pour les utilisateurs finals qui veulent changer de fournisseur de paiement • Favoriser un environnement sûr, et commode où les Canadiens peuvent faire leurs transactions

SOURCE : ACP, selon les objectifs de politique publique du ministère des Finances pour le grand écosystème des paiements

- **La sécurité et le bien-fondé sont maintenus par une infrastructure conforme à des normes de surveillance** qui sont fondées sur les meilleurs principes internationaux¹⁴. Les systèmes de paiement entrent dans trois catégories de surveillance possibles : systèmes d'importance systémique, systèmes de paiement importants et système nationaux de paiement de détail. Le Système de paiements de grande valeur du Canada (STPGV – voir 2.5) est désigné comme système d'importance systémique et est assujéti aux normes de la Banque du Canada (BC) depuis ses débuts. Il faudra continuer de maintenir le STPGV et d'y faire des investissements pour qu'il reste conforme et assure une gestion efficace des risques.
- La BC a indiqué qu'elle désignera probablement le SACR comme système de paiement important en 2016¹⁵. Cependant, le SACR ne répond pas, à l'heure actuelle, à plusieurs des exigences pour les « systèmes de paiement importants », dont le règlement le jour même, et les garanties et les outils d'exploitation et d'analyse pour cerner, mesurer et surveiller les risques intraquotidiens d'exploitation et de liquidité. En plus d'exiger des mises à niveau du

¹⁴ Les normes de la BC pour les systèmes d'importance systémique et les systèmes de paiement importants sont fondées sur les Principes pour les infrastructures des marchés financiers du CPIM-OICV (2012) disponible au http://www.bis.org/cpmi/info_pfmi.htm?m=3%7C16%7C598 (en anglais seulement)

¹⁵ Des modifications apportées en 2015 à la *Loi sur la compensation et le règlement des paiements* donnent à la Banque du Canada la responsabilité de désigner et de surveiller les systèmes de paiement susceptibles de présenter un risque pour le système de paiement – appelés systèmes de paiement importants. Voir le discours du sous-gouverneur de la Banque du Canada, Lawrence Schembri, au sujet de la désignation probable

SACR, la désignation de « système de paiement important » aura des incidences pour tous les adhérents (en particulier, le passage au règlement le jour même et les exigences de garantie). L'annexe 2 présente une liste complète des exigences applicables aux systèmes de paiement importants.

- Les détails complets de la surveillance du système national de paiement de détail sont toujours en voie d'élaboration au ministère des Finances, mais les réseaux de cartes pourraient entrer dans cette catégorie, avec les autres fournisseurs de services de paiement.
- **L'amélioration de l'accès peut produire une plus grande efficacité en favorisant l'innovation et la concurrence.** La Banque du Canada a exprimé le désir de critères d'accès objectifs « ouverts et à base de risque » aux systèmes de paiement nationaux de base¹⁶. L'accès aux systèmes de compensation et de règlement de l'ACP est aujourd'hui réservé aux membres de l'ACP et étagés, et les adhérents ou les participants assurent des services aux organisations qui n'y sont pas admissibles ou décident de ne pas se raccorder directement.
- Bien que certaines institutions financières qui n'acceptent pas de dépôts soient admissibles à la qualité de membre de l'ACP, seuls les courtiers en valeurs mobilières parmi ce groupe sont admissibles comme adhérents. Un grand nombre des autres IF membres ne répondent pas aux exigences de volume actuelles. Cependant, même si elles pouvaient se raccorder, un grand nombre continueraient probablement d'accéder aux systèmes par des intermédiaires pour des considérations de coût et d'autres considérations de valeur pour l'entreprise.
- Les sous-adhérents risquent actuellement un décalage d'une journée supplémentaire dans le traitement, ce qui peut les désavantager par rapport aux adhérents pour ce qui est du service à la clientèle. La concentration chez un petit nombre d'adhérents des paiements compensés augmente le risque systémique.
- Les restrictions actuelles d'accès direct à l'infrastructure de base sont donc un problème pour certains sous-adhérents, comme d'autres fournisseurs de services de paiement l'ont périodiquement soulevé.
- **Les besoins des Canadiens évoluent.** Les attentes des utilisateurs en matière de rapidité, d'ubiquité et de disponibilité des données dans les paiements augmentent à mesure que l'économie se numérise. La section 3.1 présente une analyse de l'évolution des attentes en matière de commodité, de sécurité et de protection des renseignements personnels.

2.4.2 La surveillance n'est pas systématiquement fondée sur une approche fonctionnelle (ce que vous faites)

La réglementation a pour objet de promouvoir des marchés justes et efficaces, et de protéger les clients contre les risques et les traiter équitablement. Une approche fonctionnelle de la réglementation, où l'accent est mis sur le produit ou le service, peut mieux protéger les

¹⁶ Voir le discours du sous-gouverneur de la Banque du Canada, Lawrence Schembri, 2014, préconisant un accès « non discriminatoire et fondé sur les risques » aux systèmes de paiements nationaux essentiels

<http://www.banqueducanada.ca/2014/06/vision-deux-volets-systeme-paiement-canadien/>

participants au système et les utilisateurs finals par une plus grande convergence des règles, sans égard à la nature du fournisseur de services. Par contre, à l'heure actuelle, la surveillance n'est pas systématiquement fondée sur une approche fonctionnelle à l'échelle de l'écosystème des paiements. La surveillance devrait aussi être proportionnelle au niveau de risque qu'un système de paiement pourrait induire (par exemple, les systèmes de paiement d'importance systémique sont assujettis à des normes de gestion du risque plus élevées que les systèmes ou les systèmes nationaux de paiement de détail).

L'évolution de l'écosystème des paiements a amené une plus grande diversité de participants qui offrent des produits et des services aux utilisateurs finals. Dans l'espace du système national de paiement de détail en particulier, les règles et les règlements existants se sont attachés à la nature du fournisseur (c.-à-d. une banque n'est pas réglementée de la même façon qu'un FSP qui n'est pas une IF ni de la même façon qu'un détaillant) plutôt qu'au service qui est offert (p. ex., les deux entités peuvent détenir ou échanger des fonds pour le compte de consommateurs). Pour favoriser la souplesse et l'innovation, les règles et la réglementation devraient avantager également tous les fournisseurs de services de paiement, IF et autres, et leur imposer la même obligation d'offrir des solutions qui protègent la sécurité et le bien-fondé de l'écosystème.

D'autres secteurs de compétence explorent des modifications pour accroître la souplesse et donner de nouvelles options pour la surveillance et l'accès à l'infrastructure de base. Le nouveau modèle d'accès actuellement en voie de mise en œuvre au Royaume-Uni, assurera un marché concurrentiel de fournisseurs de services accrédités pour la fourniture d'options techniques et opérationnelles aux fournisseurs de services de paiement qui ne sont pas des banques et aux autres fournisseurs, ce qui ouvrira l'accès à une vaste gamme d'entités au Faster Payment Service du R.-U. La Directive sur les services de paiement 2 (DSP2) dans l'Union européenne crée deux nouveaux types de fournisseurs tiers de services de paiement, pour permettre des mécanismes qui élargissent l'accès et clarifient les règles¹⁷.

2.5 L'infrastructure des paiements de base du Canada est vieillissante et aura du mal à s'adapter à l'évolution du contexte interne et externe

L'ACP est le propriétaire et l'exploitant de deux systèmes nationaux de compensation et de règlement : le Système automatisé de compensation et de règlement (SACR)¹⁸ et le Système de transfert de paiements de grande valeur (STPGV). Les deux ont bien servi l'économie canadienne et l'écosystème des paiements, mais ils présentent des problèmes opérationnels et ont du mal à suivre la cadence imposée aujourd'hui par l'industrie et les utilisateurs finals.

Le SACR, construit en 1984, assure la compensation des paiements de détail, y compris les opérations de débit GAB/PV, les transferts électroniques de fonds (débits et crédits, échange de données informatisées), et les chèques. Le SACR est un système d'entrée de totaux de lots. Les IF s'échangent des messages bilatéralement en dehors du SACR en cours de journée et font des entrées manuelles de totaux de lots dans leurs terminaux SACR en arrière-guichet,

¹⁷ Pour le nouveau modèle d'accès du R.-U., voir http://www.fasterpayments.org.uk/default/files/FPS_Payment%20Access%20Whitepaper.pdf; pour la DSP2, voir http://ec.europa.eu/finance/payments/framework/index_fr.htm

¹⁸ L'ACP exploite un troisième système de compensation, plus restreint, appelé Échange en bloc d'effets U.S. (EBUS), qui facilite la compensation des effets de paiement en USD entre comptes détenus auprès d'institutions financières canadiennes.

puis le SACR calcule les positions nettes multilatérales à régler le jour suivant. L'absence d'automatisation et la fonctionnalité limitée du SACR¹⁹ font que les modifications sont difficiles à effectuer : tout changement doit être coordonné à l'échelle de chacun des 12 adhérents et aura des répercussions secondaires sur les autres FSP²⁰.

Le STPGV, lancé en 1999, facilite les virements électroniques irrévocables entre participants directs, y compris les transferts entre IF pour le règlement des opérations papier, et les transferts entre les IF et la BC pour le règlement des opérations de détail effectuées par le SACR²¹. Bien qu'il offre des outils standards de gestion des risques, le STPGV ne fournit pas de services à valeur ajoutée à ses participants, comme des rapports dynamiques, la surveillance/priorisation des files d'attente des paiements, et des outils de renseignements sur les activités. Le STPGV est en interface avec le réseau SWIFT pour les messages de paiement et avec les systèmes exploités par les participants directs. Ces systèmes des participants directs peuvent aussi présenter des défis technologiques et opérationnels pour le lancement de nouveaux produits et services offrant l'ubiquité.

L'architecture vieillissante du SACR et du STPGV complique le lancement de nouveaux produits et services de paiement. Par exemple, les systèmes n'ont pas d'API (interfaces de programmation d'application – un ensemble de routines, de protocoles et d'outils d'accès) modernes pour faciliter l'élaboration de nouvelles applications et de nouveaux logiciels pour l'exploitation de l'infrastructure des paiements.

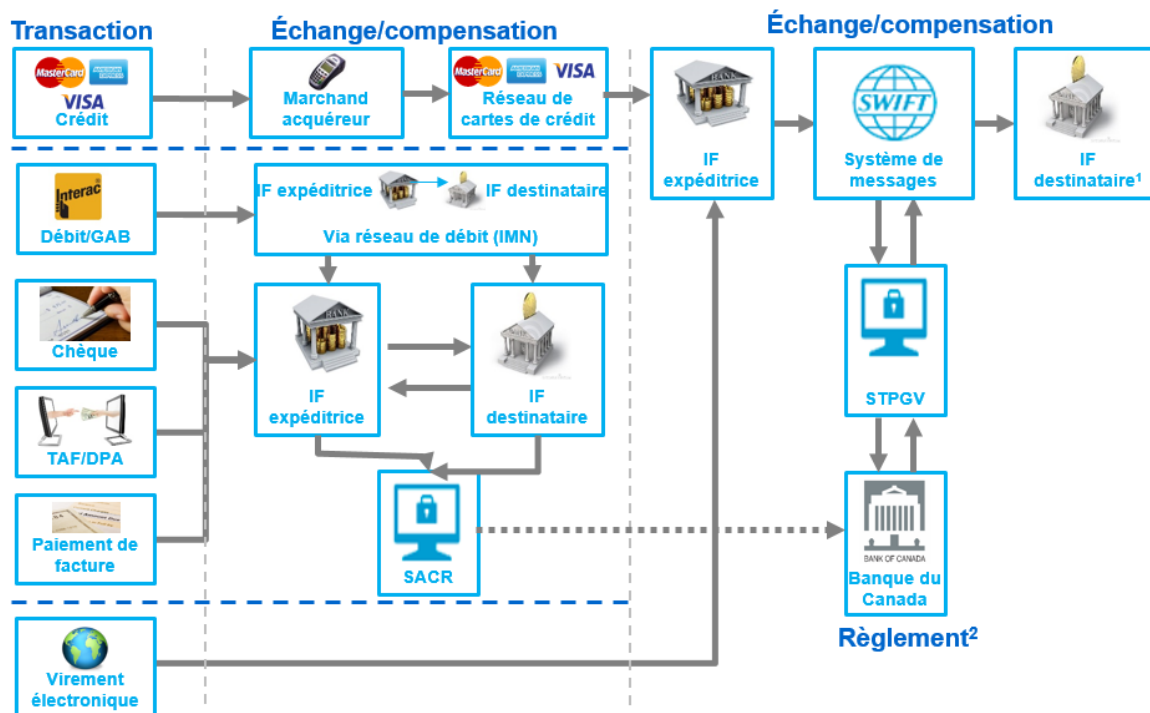
La pièce 8 résume l'infrastructure de compensation et de règlement existante.

¹⁹ Les systèmes de compensation des paiements de détail en lots dans les autres pays (comme les É.-U., le R.-U., et le Japon) offrent des fonctions comme les rapports intraquotidiens pour la gestion de trésorerie, l'automatisation des notifications et des messages, et un service de changement de comptes qui met automatiquement à jour les paiements automatiques des clients.

²⁰ Par exemple, les changements du moment des échanges bilatéraux de fichiers auront des incidences sur le moment où les sociétés de traitement de la paye devront livrer leurs fichiers aux IF.

²¹ Les participants directs au SACR qui ont une position nette de débit effectuent un paiement STPGV à la Banque du Canada afin de couvrir leur position (avec intérêts). Le règlement est alors effectué par une écriture de crédit à leur compte de règlement SACR à la Banque

Pièce 8 : Vue d'ensemble de l'infrastructure de base pour l'échange, la compensation et le règlement au Canada



1 Pour le règlement par carte de crédit, l'« IF destinataire » est l'IF par l'entremise de laquelle la société de cartes de crédit (p. ex., Visa) a son compte de règlement.

2 Le règlement se fait via la Banque du Canada (BC) par une écriture de crédit ou de débit au compte de règlement de l'IF à la Banque. L'IF qui est en position courte/négative transfère le montant dû (avec intérêts) via le STPGV à la BC; l'IF qui est en position longue/positive reçoit un transfert de la BC via le STPGV pour le montant qui lui est dû (avec intérêts).

SOURCE : Association canadienne des paiements

3. Constatations au sujet des besoins des intervenants

3.1 Méthodologie

Cette vision a été élaborée avec l'aide des participants à l'écosystème, dont les commentaires ont été recueillis dans le cadre d'ateliers et d'entrevues, et à l'aide également d'une analyse globale des initiatives de modernisation ailleurs dans le monde. On a conçu une approche de consultation faisant fond sur les efforts de sensibilisation des intervenants de l'ACP au début de 2015 et mettant l'accent sur la conception et la mise en œuvre de la norme des messages ISO 20022. La vision a été créée selon une approche « market back » ou « utilisateur final », qui aide à comprendre où les utilisateurs finals et les participants de l'industrie estiment que l'écosystème existant répond ou ne répond pas à leurs besoins actuels et futurs dans divers cas d'utilisation.

L'ACP a consulté les intervenants clés du secteur des paiements, soit les consommateurs, les petites entreprises, les grandes sociétés, les gouvernements, les IF, les fournisseurs, les fournisseurs de services de réseau et de paiement, et les FinTech. Par des discussions avec le ministère des Finances et la BC, elle a aussi recueilli d'importantes observations sur les objectifs de la politique publique et de la réglementation. L'ACP a recueilli des observations et de la rétroaction sur plusieurs cas d'utilisation des paiements, comme l'illustre la pièce 9. Les conclusions présentées ici reflètent les perspectives d'une centaine d'organisations. L'annexe 1 donne la liste complète des organisations qui ont contribué à la vision.

Pièce 9 : Cas d'utilisation examinés pendant les consultations

Catégorie de transactions	Cas d'utilisation	Exemple
Interentreprises	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Périodique (répétitif) au pays même ▪ Temps critique – intérieur ▪ Périodique (répétitif) – international ▪ Temps critique – international 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Paiement à un fournisseur canadien ▪ Achat d'immobilier commercial ▪ Paiement à un fournisseur étranger ▪ Acquisition d'une société internationale
Entreprise à personne	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rémunération habituelle – au Canada ▪ Rémunération irrégulière ou temporaire – au Canada ▪ Autre paiement irrégulier ou ponctuel ▪ Rémunération régulière – international ▪ Déboursé gouvernemental – au Canada ▪ Déboursé gouvernemental – international 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Dépôt direct mensuel du salaire d'un employé ▪ Paiement ponctuel à un employé temporaire ▪ Paiement d'un règlement d'assurance ▪ Paiement à un développeur Web à l'étranger ▪ Remboursement d'impôt ▪ Paiement de pension à un ressortissant canadien à l'étranger
Personne à entreprise	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Paiement de facture répétitif ▪ Paiement de facture ponctuel ▪ Achat point de vente (PV) en personne ▪ Télé-achat 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Paiement de facture de téléphone mensuelle ▪ Paiement à un entrepreneur pour rénovations domiciliaires ▪ Achat au magasin ▪ Achat de livres en ligne
Personne à personne	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Au Canada ▪ Transfrontalier 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Allocation pour un enfant à l'université ▪ Versement à un proche à l'étranger

SOURCE : Association canadienne des paiements

3.2 Principales constatations tirées des consultations – caractéristiques désirées

Plusieurs thèmes communs sont ressortis dans divers groupes d'intervenants. Ces thèmes peuvent être regroupés en grandes catégories, comme suit :

- Temps de disponibilité des fonds,
- Envoi de données sur le paiement,
- Vérification du statut du paiement,
- Amélioration de la protection des renseignements personnels et de la capacité de recevoir des paiements, et
- Paiements internationaux.

On trouvera ci-après une description plus détaillée des constatations concernant les besoins exprimés par les utilisateurs de chacune de ces catégories. La pièce 10 à la fin de la section 3.2 résume les besoins qu'ont fait ressortir les grandes catégories de cas d'utilisation explorées dans les ateliers des utilisateurs. Voir plus de détails à l'annexe 2.

3.2.1 Créer des capacités d'offrir la disponibilité des fonds en temps quasi réel avec des données, utilisables presque 24/7

La demande la plus fréquente parmi les utilisateurs finals concernait la disponibilité des fonds en temps quasi réel (en secondes ou en minutes) pour appuyer les opérations en temps critique²². Certains utilisateurs finals ont aussi reconnu que, pour certains cas d'utilisation, la disponibilité en heures est suffisante.

Les consommateurs veulent une expérience P2P rapide et simple, « comme l'utilisation d'espèces », mais avec fonctionnalité accrue²³. Les consommateurs sont généralement satisfaits de la capacité existante du marché²⁴ de transférer des fonds sur le marché, et ont exprimé le désir d'utiliser la fonctionnalité du P2P électronique pour plus de types d'opérations, avec données supplémentaires et pour de plus grandes valeurs de paiement, vraiment en temps quasi réel et avec une interface plus simple. Les petits marchands et d'autres organisations (comme les écoles) n'acceptent typiquement que les paiements par chèque. L'absence d'options électroniques commodes et abordables entrave l'abandon des instruments de paiement papier.

²² La disponibilité des fonds en temps quasi réel ne nécessite pas le règlement en temps réel du paiement.

²³ Pour les Canadiens non bancarisés et sous-bancarisés, les représentants des consommateurs ont préconisé le maintien de l'utilisation des produits existants et/ou la création de nouveaux produits pour appuyer l'inclusion financière.

²⁴ Depuis un certain temps, Interac offre un service de transfert de fonds de personne à personne en temps réel ou quasi réel par l'entremise de la plupart des institutions financières canadiennes qui offrent un service commode 7/24. En complément de ce service, Interac vient de lancer un nouveau service de déboursé en bloc par transfert électronique en réponse aux demandes des entreprises d'aujourd'hui. À l'aide du courriel, les Canadiens et les entreprises peuvent enclencher des transferts de fonds en temps quasi réel. Certaines limites appliquées aux valeurs des transactions, aux données de versement et aux services de dépôt automatique demeurent un problème pour les utilisateurs du système de paiement.

Les entreprises sont frustrées par le décalage de temps et les coûts associés aux paiements électroniques. Les entreprises de l'Ouest du pays sont souvent ennuyées par l'heure limite d'inclusion HNE en fin de jour ouvrable pour l'envoi d'un paiement à traiter. De nombreux virements sont pour des montants qui ne sont pas considérables (moins de 10 000 \$) mais qui doivent être reçus par le bénéficiaire le jour même. Les entreprises veulent une solution rentable qui garantit les fonds et l'irrévocabilité²⁵ en temps quasi réel (en minutes ou même en quelques heures), dans certains cas avec notification et données sur le paiement.

Certaines opérations, comme les déboursés périodiques de rémunération ou les paiements périodiques de fournisseurs, ne sont pas en temps aussi critique et peuvent souvent être établies bien avant la date du paiement. Les utilisateurs finals étaient généralement satisfaits des options existantes pour un grand nombre de leurs besoins existants. Cependant, à mesure qu'évoluent les modèles d'entreprise et d'emploi – comme la croissance des nombres de contractuels et les modèles distribués d'employés semi-indépendants (p. ex., chauffeurs Uber ou Lyft), les solutions traditionnelles pourraient ne plus être appropriées.

3.2.2 Fournir plus de données au sujet du paiement et avec le paiement

Les intervenants canadiens continuent de privilégier les chèques et les renseignements sur les factures papier et électroniques pour donner des renseignements sur les paiements qu'ils envoient et reçoivent. Les entreprises consacrent un temps et un effort considérables au rapprochement des paiements électroniques avec les factures correspondantes pour les biens et services – qu'elles reçoivent souvent séparément du paiement – ou à l'appariement des factures avec les renseignements sur le compte qui figurent sur les chèques. Pour les grandes sociétés, ce problème est aggravé par la complexité des grandes expéditions où les biens/paiements consignés dans les systèmes de comptes débiteurs ne correspondent pas nécessairement aux factures (par exemple, si une palette de marchandises est endommagée dans le transport et rejetée). Souvent, les renseignements doivent être introduits à la main, ce qui prend du temps, ajoute aux dépenses et entraîne des risques d'erreur. Idéalement, les renseignements sur les paiements électroniques pourraient être intégrés dans le logiciel comptable de l'entreprise, ce qui permettrait l'automatisation totale (traitement direct) du traitement des paiements.

L'absence de renseignements sur les versements demeure un déterminant clé de l'utilisation continue des chèques pour les petites entreprises. Les données nécessaires pour les petites entreprises sont simples : dans la plupart des cas, un nom et une brève description des biens/services suffiraient. Des petites entreprises utilisatrices ont aussi évoqué la possibilité d'envoyer aux clients des demandes de paiement avec des renseignements de base (une « facture allégée »), ce qui pourrait améliorer leur trésorerie.

Les organismes du gouvernement fédéral envoient environ 300 millions de paiements par année²⁶. Ces organismes envoient souvent des paiements qui nécessitent une explication (comme des remboursements d'impôt) aux consommateurs et aux entreprises. Sans méthode pour l'envoi des fonds avec des renseignements explicatifs, les gouvernements doivent

²⁵ Malgré l'irrévocabilité des fonds, il faudra mettre en place des processus, surtout pour les consommateurs, des processus de correction des erreurs et de traitement des retours, semblables aux processus existants pour les paiements de factures.

²⁶ Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

continuer de compter sur les chèques et les relevés papier. En outre, ils ne peuvent regrouper de déboursés multiples en un même paiement sans risquer de causer de la confusion chez le destinataire.

3.2.3 Assurer la transparence du statut du paiement

Les intervenants aimeraient voir plus facilement la progression d'un paiement, du début à la fin. Les consommateurs aimeraient être informés lorsque les destinataires reçoivent les fonds qu'ils ont envoyés électroniquement. Cette fonctionnalité serait particulièrement utile pour les paiements périodiques et en temps critique. Les entreprises ont spécifiquement mentionné le temps et l'effort qu'elles doivent consacrer pour demander à quel stade en sont les paiements électroniques, étant surtout ennuyées par les délais de traitement des virements internationaux, qui peuvent être considérables.

Les entreprises et les gouvernements profiteraient d'un pistage des opérations : la notification des retours et des erreurs par les IF peut prendre des jours et, dans certains cas, une erreur peut passer inaperçue jusqu'à ce que le bénéficiaire téléphone pour se renseigner sur un paiement manquant. Les IF ont aussi indiqué qu'elles aimeraient plus de transparence dans la progression des paiements. La capacité de suivre un paiement aux divers stades de traitement et dans les réseaux de correspondants bancaires permettrait aux IF d'améliorer l'expérience client.

3.2.4 Améliorer la protection des renseignements personnels des utilisateurs et faciliter l'envoi et la réception des paiements électroniques

Les intervenants aimeraient avoir la capacité d'acheminer leurs paiements en utilisant des renseignements connus sur le destinataire (numéro de téléphone ou adresse courriel, par exemple) plutôt que des renseignements spécifiques sur le compte. Certains consommateurs n'aiment pas fournir de renseignements sur le compte pour envoyer ou recevoir des paiements et préféreraient utiliser des renseignements moins critiques, comme un numéro de téléphone.

Les consommateurs aimeraient avoir la possibilité de choisir un compte de destination pour un paiement reçu qui n'est pas convenu d'avance avec l'expéditeur. La capacité d'acheminer les fonds vers une autre forme à valeur stockée (par exemple, sur une carte prépayée) peut être particulièrement importante pour les Canadiens qui n'ont pas de compte bancaire²⁷.

Souvent, les entreprises n'ont pas les renseignements sur le compte bancaire qu'il leur faudrait pour effectuer automatiquement des paiements ou des remboursements aux comptes de leurs clients²⁸. Dans ces cas, il serait utile de proposer une solution capable d'acheminer un paiement en fonction de renseignements facilement accessibles de l'employé ou du client (comme un numéro de téléphone).

Les gouvernements voudraient payer les consommateurs en utilisant autre chose qu'un numéro de compte bancaire. En plus, dans certaines situations, les gouvernements aimeraient avoir la confirmation qu'un paiement est envoyé au bon destinataire avant même de l'envoyer, étant

²⁷ 4 % de la population non bancarisée, d'après le chiffre de l'Agence de la consommation en matière financière du Canada (2015)

²⁸ À l'exclusion des achats qui ont été réglés avec une carte de crédit ou de débit, où le remboursement peut être traité directement par le réseau de cartes

donné que les corrections d'erreurs pour les paiements mal acheminés sont onéreuses en temps et en coût.

3.2.5 Faciliter l'envoi et la réception des paiements internationaux

Les consommateurs et les entreprises ont marqué leur frustration au sujet de la rapidité, de l'efficacité, du coût et du manque de transparence des paiements transfrontaliers. Les consommateurs canadiens envoient chaque année pour environ 23 G\$ de versements à l'étranger²⁹, et le coût pose problème, surtout pour les paiements de faible valeur. Les grandes sociétés ont souvent des comptes bancaires à l'étranger pour les paiements urgents parce que le traitement des virements internationaux peut prendre plusieurs jours. Les gouvernements qui doivent envoyer des paiements à des citoyens résidant à l'extérieur du Canada doivent soit établir un partenariat avec une institution financière ou émettre des chèques en devises étrangères. Les bénéficiaires des chèques envoyés en dollars canadiens depuis le Canada doivent souvent assumer des frais de conversion considérables.

Le commerce est de plus en plus mondialisé et il faut des solutions de paiement pour les activités transfrontalières. Pendant que le Canada étudie des moyens de faire évoluer l'écosystème des paiements, il est crucial que les efforts de modernisation tiennent compte de l'interopérabilité avec les normes internationales existantes et émergentes.

Pièce 10 : Sommaire des besoins par cas d'utilisation

	Disponibilité des fonds en temps quasi réel 24/7	Plus de données de versement avec le paiement	Transparence du statut du paiement	Acheminement avec minimum de renseignements	Facilité d'envoi et de réception des paiements internationaux
B2B	Paiements ponctuels, en temps critique – au Canada	Tout le B2B hors EDI	Paiements internationaux en temps critique	Paiements ponctuels	Paiements internationaux
P2B	Paiements PV et paiements de factures en temps critique	Tous les paiements de factures (en temps critique et normaux/répétitifs)	Tous les paiements de factures (en temps critique et normaux/répétitifs)	Paiements uniques	
B2P	Rémunération pour les travailleurs temporaires ou irréguliers	Paiements autres que de rémunération d'entreprise à personne et de gouvernement à personne	Tout le B2P	Rémunération pour les travailleurs temporaires ou non réguliers	Tous les paiements B2P – pas au Canada
P2P	P2P de valeur faible et modérée – au Canada		Tout le P2P	Tout le P2P	Versements internationaux de faible valeur

SOURCE : Ateliers et entrevues avec les intervenants; ACP

²⁹ Banque mondiale

3.3 Principales constatations tirées des consultations – règles et normes

Les IF, les fournisseurs de services de paiement et les organismes de réglementation ont exprimé le besoin de clarifier les besoins d'accès aux systèmes et d'instaurer une surveillance de l'industrie pour favoriser la concurrence et l'innovation tout en gérant efficacement les risques. Avec l'évolution de l'écosystème des paiements, les systèmes de base devraient évoluer dans le même sens et améliorer continuellement les efficacités-coûts et demeurer souples pour continuer d'appuyer l'innovation de la technologie des paiements.

3.3.1 Rationaliser la surveillance pour l'appliquer à l'activité fonctionnelle plutôt qu'à l'entité institutionnelle

Plusieurs participants à l'écosystème (IF, FinTech, Le Centre pour la défense de l'intérêt public, fournisseurs de services de paiement) ont soulevé la nécessité d'un cadre de surveillance favorisant l'innovation en paiements au Canada. Plutôt que de s'attacher au type de fournisseur de services (IF ou non-IF), les règles et les règlements devraient s'appliquer uniformément aux participants de l'industrie en fonction du service offert (par exemple, détention de fonds) et des risques associés. Un modèle de surveillance équitable et équilibré pour le système de paiement assure une meilleure conformité des participants aux règles qui assurent le bien-être des participants et aident à protéger les consommateurs et autres usagers.

En outre, les participants voudraient que les règles et les règlements portent plus directement sur les résultats que sur le processus appliqué pour y arriver. Autrement, il sera de plus en plus difficile que la réglementation suive le changement technologique. Les règles devraient aussi être plus fondées sur des principes afin d'appuyer l'innovation et les approches variées pour répondre aux normes des risques. Ainsi, les processus d'authentification du client ont profité considérablement des nouvelles données sur les clients qui sont numériquement disponibles (comme la géolocalisation intégrée dans les téléphones cellulaires utilisés pour les paiements), mais les règles et les règlements actuels sont tels que les participants de l'industrie ont de la difficulté à innover en délaissant les activités traditionnelles de connaissance de leurs clients.

3.3.2 Améliorer l'accès aux systèmes de compensation

Le SACR fonctionne actuellement selon une structure étagée où les adhérents/participants fournissent des services aux sous-adhérents/participants. Les sous-adhérents doivent typiquement attendre une journée de plus, quand ce n'est pas deux, pour le traitement des opérations SACR. Ce délai supplémentaire peut entraîner des risques (et des frais) pour les sous-adhérents et leur inflige un désavantage concurrentiel par rapport aux adhérents. Les sous-adhérents ont exprimé le besoin pour un accès plus efficace et d'éliminer les obstacles et/ou complications inutiles (par exemple, le critère d'un demi pourcent du volume) et de la mise en place de critères objectifs basés sur le risque pour que les décisions relatives à leur participation directe dans les systèmes de base et l'échange de paiements avec d'autres contreparties seraient fondées sur un plan d'affaires adéquat. Plutôt que de se connecter directement aux systèmes de base, compte tenu de la technologie, des opérations, des coûts de conformité et du fardeau de réglementation que cela suppose, la plupart des nouveaux venus ont exprimé le désir d'un meilleur accès pour appuyer leur capacité d'échanger des effets

de paiement avec le système de compensation de détail de base (de superposer des applications logicielles sur les plateformes de base) et d'avoir plus de concurrence et de choix pour les services d'échange et de compensation. Différentes options pour l'accès au système de paiement, soit direct ou indirect, servent à promouvoir la compétition et l'innovation et pourraient éliminer les préoccupations concernant le niveau de concentration ou la capacité des participants d'avoir un impact négatif sur la dynamique du marché aux dépens des usagers.

3.3.3 Produire des efficiences-coûts à long terme

Les participants directs au SACR et au STPGV ont exprimé le besoin de plus grandes efficiences à l'échelle de l'écosystème et de réductions à long terme et durables des coûts des transactions de bout en bout. L'infrastructure devrait être souple pour aider l'innovation à dégager de nouvelles efficiences.

Les participants directs au STPGV veulent plus de transparence sur les positions de contrepartie et des outils de gestion de la liquidité pour aider à la gestion et à la réduction des frais de garantie. On peut citer à titre d'exemple les rapports sur l'utilisation récente des marges de crédit et des garanties excédentaires et les prévisions intraquotidiennes des volumes de paiements. Ces outils auront probablement encore plus d'incidences lorsque le SACR aura été jugé système de paiement important nécessitant des garanties (selon la façon de gérer les garanties à l'échelle du SACR et du STPGV).

3.4 Principales constatations découlant d'une analyse des initiatives de modernisation dans le monde

Des entrevues ont été menées avec les représentants des associations des paiements, des banques centrales, des fournisseurs et des IF participantes dans des secteurs géographiques qui ont mis en œuvre une nouvelle infrastructure des paiements ou ont franchi certaines étapes de la modernisation. Les discussions se sont articulées sur la saisie des principaux enseignements et pratiques exemplaires concernant la consultation des intervenants, l'architecture des systèmes, l'accès, les caractéristiques et la fonctionnalité communes de l'infrastructure améliorée, la mise en œuvre et la gouvernance. On trouvera à l'annexe 3 des descriptions détaillées de certains efforts de modernisation à l'échelle internationale.

Partant de ces enseignements, l'ACP a défini cinq attributs pour tout système de paiement : rapidité du paiement; fonctionnalité; gestion des risques de crédit; interopérabilité; et accès (voir la note de bas de page numéro 2 à la page 13). Les efforts de modernisation mis en œuvre récemment à l'échelle internationale portent, au moins en partie, sur l'ensemble de ces attributs, comme on le voit à la pièce 11. D'autres constatations tirées de mises en œuvre antérieures sont exposées ci-après.

Pièce 11 : Attributs communs de la modernisation des systèmes de paiement

● Compris dans presque toutes les récentes modernisations d'infrastructure

Attribut	Caractéristique de conception	Tendance
Rapidité du paiement	Disponibilité des fonds en temps quasi réel	●
	Fonds garantis	●
	Traitement 24/7 pour l'échange de paiements	◐
Fonctionnalité	Conforme à ISO 20022	◐
	Services de notification, services d'interconnexion et répertoires mandataires	◐
	File d'attente centrale et optimisation pour système de grande valeur	◐
Gestion du risque de crédit	Règlement net reporté pour les paiements de détail et RTBR pour les paiements de grande valeur	◐
	Règlement de détail le jour même ou intraquotidien (avec fenêtres 5-29)	◐
Interopérabilité	Conforme à ISO 20022	◐
Accès	IF seulement (plutôt qu'accès indirect pour les non-IF et fournisseurs de services)	◐
	Accès étagé	◐

SOURCE : ACP Recherche sur les systèmes de paiement de base de prochaine génération, analyse qualitative; sources de paiement McKinsey

3.4.1 Observations à l'international – rapidité du paiement

Les efforts internationaux de modernisation comprennent essentiellement les initiatives de « paiements plus rapides ». « Plus rapide » est en passe de devenir synonyme de « en temps quasi réel » – et les mises en œuvre récentes appuient le dégagement de fonds garantis en moins de 60 secondes. « Plus rapide » signifie aussi « toujours disponible » : la plupart des pays ont la disponibilité des fonds 24/7/365 pour l'utilisateur final.

Ce niveau de disponibilité a des incidences pour les participants au système, vu que les processus de paiements complémentaires, comme l'authentification du client, l'autorisation du compte, la LBA et les autres vérifications des risques doivent aussi se faire en temps quasi réel. L'irrévocabilité de ces opérations nécessite une communication claire avec les utilisateurs finals pour vérifier que cela est bien compris.

3.4.2 Observations à l'international – fonctionnalité

Les services à valeur ajoutée de l'ACP peuvent appuyer l'adoption et entraîner un accroissement des volumes de transactions. Plusieurs mises en œuvre de paiements plus rapides ont comporté une fonctionnalité nouvelle au lancement pour la création de nouveaux produits et services et la croissance des transactions dans le nouveau système. Il existe un

service commun, soit un répertoire de données de substitution ou alias pour l'acheminement des paiements à l'aide de renseignements comme un numéro de cellulaire ou une adresse courriel à la place des renseignements sur le compte. Un répertoire mandataire peut être offert dans le cadre d'une solution en temps réel ou comme service autonome. D'autres services partagés à valeur ajoutée comprennent les services de gestion des cas de fraude et de contrôle de conformité qui s'appliquent à toutes les transactions au niveau d'un système ou de l'industrie pour relever les activités suspectes.

3.4.3 Observations à l'international – règlement et gestion des risques

La compensation en temps quasi réel n'exige pas le règlement en temps quasi réel. À quelques exceptions près, la plupart des secteurs de compétence ont continué d'utiliser les processus de report de règlement net (DNS) pour appuyer les systèmes de paiement en temps quasi réel. Les initiatives de modernisation des paiements comportent typiquement la mise en œuvre de nouvelles fenêtres de règlement pour appuyer les opérations 24/7/365 et donner de nouvelles capacités de gestion des risques. Les solutions de rechange au DNS comprennent le préprovisionnement, où les comptes détenus à la banque centrale servent à appuyer les opérations en fonds garantis en temps réel (Taiwan, Pologne, Suède) et le règlement brut en temps réel (RTBR), où les transactions sont réglées individuellement, en temps réel (Suisse, Turquie, Australie)³⁰.

Des améliorations d'efficacité sont aussi apportées aux systèmes de traitement des paiements de grande valeur dans le cadre des efforts de modernisation des systèmes de paiement de base. Parmi les exemples, on peut mentionner des algorithmes de mise en file d'attente qui décalent le traitement des opérations jusqu'à ce qu'elles puissent être mises en compensation avec un ordre de paiement inverse de la part du même participant, et l'amélioration des outils de gestion de la garantie. La mise en œuvre des outils numériques pour mieux gérer la garantie peut réduire considérablement les frais de garantie.

3.4.4 Observations à l'international – interopérabilité

ISO 20022 est devenue la norme mondiale pour les messages dans le secteur des services financiers et offre un même langage des paiements qui permet l'interopérabilité et des efficacités dans l'industrie pour le traitement des paiements électroniques. ISO 20022 peut permettre l'inclusion de détails de paiement de base et des renseignements associés sur les versements, de sorte que ces données peuvent accompagner un message de paiement. ISO 20022 est extensible, et peut être adaptée à des cas d'utilisation nécessitant plus ou moins de renseignements (comme des champs non structurés, ou des renseignements propres à l'industrie). Plus récemment, The Clearing House aux États-Unis a annoncé que sa solution de paiements plus rapides utilisera ISO 20022 pour les paiements en temps quasi réel.

³⁰ Les systèmes de traitement en lots utilisent de plus en plus les architectures de règlement avant échange (RAE) qui intègrent les processus d'échange, de compensation et de règlement en établissant un lien automatique avec les systèmes de traitement des paiements de grande valeur pour le règlement dès l'entrée des lots (p. ex., Danemark et Nouvelle-Zélande)

3.4.5 Observations à l'international – accessibilité et approche des formules de compensation

Les formules de compensation bilatérale peuvent être très efficaces là où le nombre de participants directs est limité et où il est facile de maintenir des relations bilatérales. Avec l'augmentation du nombre de participants, l'architecture de réseau en étoile gagne en efficacité en raison de sa capacité de permettre l'ajout de nouveaux participants au centre du système (plutôt qu'à chaque point terminal). Le réseau en étoile avec étagement (des connecteurs directs permettent des connecteurs indirects) est la façon la plus efficace de permettre la participation dans les pays où le nombre de participants est considérable. L'architecture de réseau en étoile se prête également davantage à la prestation de services partagés, étant donné que ces services peuvent être situés au centre et que tous les participants y ont facilement accès. L'Australie est le seul pays à avoir mis en œuvre des formules de compensation bilatérale dans le cadre de son initiative de modernisation (plusieurs autres pays ont une formule hybride).

Les non-banques ont de plus en plus accès aux systèmes de paiement nationaux. Plusieurs pays, comme le Mexique, le Japon et la Suisse, ont récemment modifié leurs règles pour permettre aux IF qui ne sont pas des banques (comme les sociétés d'assurances), aux fournisseurs de services de paiement et aux sociétés non financières (comme les télécom) d'avoir directement accès à l'infrastructure de compensation des paiements de base. La réglementation brésilienne permet maintenant aux fournisseurs de services de paiement qui ne sont pas des banques d'établir des comptes de règlement auprès de la banque centrale³¹.

Le Royaume-Uni fait appel à plusieurs mécanismes pour ouvrir l'accès à son Faster Payments Service en 2016. On peut mentionner un nouveau régime d'accréditation pour la mise en service d'agrégateurs de paiements; l'adoption d'un modèle à base de risques à la place d'une approche universelle; et la modification du modèle de règlement pour réduire la nécessité d'utiliser des liquidités comme forme de garantie³².

³¹Non-banks in Retail Payments, CPIM, septembre 2014

³² Faster Payments, <http://www.fasterpayments.org.uk/access-payments/vision-new-access-model>

4. Impact et considérations d'une mise en œuvre éventuelle

4.1 Estimations initiales des possibilités de créer de la valeur pour les participants à l'écosystème

Si les fournisseurs de services de paiement avaient la possibilité de répondre aux besoins changeants des utilisateurs finals, l'écosystème pourrait prendre une valeur considérable. Une estimation très préliminaire a cerné l'occasion de faire migrer un volume considérable de transactions adressables qui rapporteraient de la valeur à chaque groupe de clientèle.

4.1.1 Méthodologie

- **Définir le bassin des transactions admissibles** : un examen des transactions de paiement de 2014 au niveau de l'industrie a conclu que plus de 1,2 milliard de transactions (« transactions adressables ») pourraient éventuellement délaissier les produits d'argent comptant, de chèques et électroniques en faveur de produits et services qui présentent les caractéristiques définies d'un système de paiement modernisé. Ce chiffre ne comprend que les transactions qui profiteraient d'une nouvelle fonctionnalité (voir l'annexe 4). Ainsi, les transactions de rémunération périodiques ne seraient pas comprises dans le bassin des transactions admissibles, vu que les utilisateurs finals ont déjà une réponse à leurs besoins.
- **Les estimations de valeur éventuelle créée sont directionnelles seulement à ce stade-ci** : la méthodologie utilisée pour estimer la valeur éventuelle est fondée sur la détermination du nombre de transactions (« transactions adressables ») qui pourraient profiter de la nouvelle fonctionnalité, sur l'estimation des avantages possibles et des incidences au chapitre des droits pour le groupe d'utilisateurs et le cas d'utilisation pour ces transactions adressables, sur l'estimation de la portion des transactions adressables qui migrent aux nouveaux services au fil du temps, et sur l'utilisation de tout cela pour établir des estimations de la valeur possible totale. La pièce 12 présente d'autres renseignements sur les déterminants de valeur par cas d'utilisation. On trouvera d'autres renseignements sur les déterminants de valeur à l'annexe 4.

Pièce 12 : Déterminants de valeur par cas d'utilisation

Exemple de déterminants de valeur et considérations pour différentes clientèles

	IF et autres fournisseurs de services	Grandes entreprises	Gouvernement	PME	Consommateurs
B2B (paiements périodiques)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Efficiences opérationnelles découlant de la perception, de la vérification et de l'échange (moins de chèques) ▪ Augmentation des revenus au titre des frais et du transit 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Efficiences opérationnelles découlant de la réduction de l'effort de rapprochement et de l'utilisation des chèques 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Efficiences opérationnelles découlant de la réduction de l'effort de rapprochement et de la réduction de l'utilisation des chèques 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Efficiences opérationnelles découlant de l'électronisation des factures ▪ Amélioration de la trésorerie et du fonds de roulement pour le paiement des fournisseurs 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Sans objet
B2P (paiements irréguliers)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Efficience découlant de la diminution du nombre de chèques à percevoir, vérifier et échanger ▪ Augmentation des revenus au titre des frais bancaires et du transit 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Efficiences opérationnelles découlant de l'électronisation de la rémunération et des remboursements 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Efficiences opérationnelles découlant de l'électronisation des chèques de remplacement en cas d'erreur 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Efficiences opérationnelles découlant de l'électronisation de la rémunération par chèque (p. ex., travailleurs temporaires, erreurs) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Disponibilité plus rapide des fonds ▪ Réduction des frais pour services d'encaissement des chèques
P2B (paiement de factures)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Augmentation des revenus au titre des frais bancaires et du transit ▪ Plus grande intermédiation des paiements à la suite de la baisse d'utilisation des espèces 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Amélioration de la trésorerie découlant de la réception plus rapide des paiements ▪ Efficiences opérationnelles découlant de la facturation électronique 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Moindre effort de recouvrement (p. ex., par l'envoi d'une facture électronique pour les paiements en souffrance) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Efficiences opérationnelles découlant de la facturation électronique ▪ Amélioration de la trésorerie 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réduction des frais pour les services de paiement de factures d'urgence ▪ Moins de paiements en retard
Autres, y compris P2P (non exhaustif)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réduction des pertes découlant de la fraude en cas de non-présentation d'une carte, sauf que la fraude pourrait se reporter ailleurs 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Efficiences opérationnelles découlant de l'amélioration du rapprochement pour les paiements B2B transfrontaliers 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Capacité d'acheminer plus rapidement les fonds en temps critique aux utilisateurs finals 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Amélioration de la productivité découlant du traitement plus rapide des commandes de biens par les fournisseurs 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Diminution des frais pour l'envoi de fonds en temps quasi réel pour les transferts P2P d'urgence et de grande valeur

SOURCE : Consultations des intervenants; McKinsey Payments Map; entrevues d'experts

4.1.2 Sommaire de l'impact

Pour faciliter la planification des scénarios, les estimations préliminaires de valeur correspondent à l'impact de tranches de 1 % de transactions adressables qui migreraient aux solutions de paiement améliorées.

Pour l'adoption initiale, chaque 1 % de transactions adressables migrant aux nouveaux produits pourrait générer au moins 14 à 20 millions de dollars de valeur estimative par année pour les utilisateurs finals (voir l'annexe 4).

Il faut noter qu'il s'agit là d'estimations nettes des coûts d'investissement, qui ne comprennent pas d'autres avantages possibles difficiles à quantifier.

Des exemples des autres avantages possibles comprennent les cas où les entreprises pourraient profiter d'une amélioration de leur productivité du fonds de roulement et de leur trésorerie. De même, les consommateurs jouiraient probablement d'une plus grande commodité et d'une plus grande tranquillité d'esprit grâce à l'amélioration de leur expérience des paiements. Enfin, les institutions financières pourraient se voir présenter de nouvelles occasions

de revenus par le lancement de produits et services entièrement nouveaux (comme les solutions de facturation électronique) et pourraient profiter d'économies opérationnelles (comme une diminution du volume de demandes de renseignements des clients sur le statut des paiements). La pièce 13 ci-après résume les secteurs pertinents de valeur quantifiable et difficile à quantifier.

Pièce 13 : Sommaire de la valeur quantifiable et difficile à quantifier

La modernisation apportera de la valeur quantifiable et d'autres avantages

Sources quantifiables de valeur	Difficulté à quantifier les sources de valeur
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Efficiences opérationnelles pour les entreprises canadiennes <ul style="list-style-type: none"> – Amélioration du rapprochement (grâce à d'autres données de versement normalisées) – Moindre coût, moindre effort et moins de personnel pour la préparation, l'envoi et le traitement des paiements (p. ex., moins de chèques) ▪ Efficiences opérationnelles pour les institutions financières <ul style="list-style-type: none"> – Réduction des coûts pour la perception, la vérification et l'échange des chèques – Réduction de l'effort pour le traitement et la vérification des virements électroniques moins nombreux – Nouveaux coûts variables pour l'envoi/la réception de produits de paiement améliorés (p. ex., paiements avec plus de données de versement, paiements en temps quasi réel) ▪ Frais incrémentiels payés par les utilisateurs finals aux IF <ul style="list-style-type: none"> – Nouveaux frais bancaires pour l'envoi/la réception de produits de paiement améliorés (p. ex., paiements avec plus de données de versement, paiements en temps quasi réel) – Réduction des revenus des frais bancaires à cause de l'abandon des instruments existants (p. ex., frais de traitement des chèques, droits de virements électroniques) ▪ Nouveaux frais versés par les utilisateurs finals à des fournisseurs de services tiers <ul style="list-style-type: none"> – Frais pour les transferts d'urgence (p. ex., mandats, paiements de factures d'urgence) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Difficile de quantifier les sources de valeur <ul style="list-style-type: none"> – Amélioration de la trésorerie et de la productivité du fonds de roulement – Réduction de l'effort pour l'envoi, la perception et le rapprochement des paiements pour les petites entreprises – Efficiences opérationnelles au titre des transactions transfrontalières ▪ Avantages intangibles pour le consommateur <ul style="list-style-type: none"> – Facilité et commodité de l'expérience de paiement – Réduction des coûts de l'utilisation d'espèces (p. ex., perte, vol) – Tranquillité d'esprit relativement aux notifications ▪ Autres sources de revenus <ul style="list-style-type: none"> – Revenus provenant des produits et services innovateurs (p. ex., solution intégrale de facturation électronique) – Renforcement des relations avec la clientèle grâce à une meilleure intermédiation des paiements ▪ Avantages macroéconomiques plus vastes <ul style="list-style-type: none"> – Réinvestissement productif des économies sur les coûts – Augmentations du commerce du fait de la facilité de paiement ▪ Changements des pertes dues aux fraudes ▪ Réduction à long terme des coûts de traitement de bout en bout (p. ex., par rapport au traitement des exceptions)

Pour ce qui est des voies d'adoption possibles pour un système modernisé, des volumes considérables de paiements pourraient, à terme, migrer à un système de paiement en temps quasi réel et riche en données. Par exemple, en 5 ans, d'autres pays ont vu de 10 % à 40 % des opérations passer par la nouvelle infrastructure. Le Faster Payments System du R.- U. a connu une croissance de 20 % du nombre de transactions par année dans le Faster Payments System, qui a atteint près de 1 milliard de transactions dans la cinquième année³³. L'expérience canadienne sera probablement différente, car le point de départ du voyage de la modernisation

³³ Vocalink « Spotlight on UK Faster Payments: Five years on »

- Dans le cadre de son projet de modernisation, l'ACP mènera des recherches et consultera les IF canadiennes et les autres intervenants pour arriver à mieux comprendre ces coûts, avantages et voies d'adoption.

est différent dans chaque pays. La valeur et le prix des nouvelles solutions de paiement auront aussi un impact considérable sur les taux d'adoption.

On trouvera plus de détails à l'annexe 4.

4.1.3 Sources de valeur pour les grandes sociétés

Les avantages quantifiables reviendront en premier lieu aux grandes sociétés et aux gouvernements. L'appui pour la norme de messages ISO 20022 pour les paiements commerciaux permettra aux grandes sociétés de réduire leurs coûts de main-d'œuvre associés au rapprochement des comptes débiteurs (surtout pour les paiements TAF et les paiements électroniques). Les détails des paiements, y compris les détails des commandes et les numéros de compte, pourraient accompagner les paiements, ce qui éliminerait l'effort de rapprochement manuel. Les messages normalisés peuvent faciliter une vraie solution de traitement direct qui incorporerait les renseignements sur le versement et le paiement directement dans les logiciels de comptabilité et de planification des ressources (ERP). Les organismes gouvernementaux pourront eux aussi regrouper les paiements et les envoyer électroniquement avec des explications aux destinataires plutôt que d'envoyer des chèques individuels ou des paiements TAF³⁴.

Les répertoires d'acheminement mandataires permettront aux entreprises de traiter les paiements sans renseignements sur le compte bancaire. Cette capacité permettrait l'utilisation de paiements électroniques à la place des chèques pour la rémunération périodique et irrégulière et permettrait également d'émettre des remboursements électroniques en utilisant l'adresse courriel ou le numéro de téléphone du client. La capacité de vérifier et de confirmer rapidement les détails du paiement pour déceler les erreurs d'acheminement pourrait réduire les dépenses d'exploitation et les frais de traitement des chèques se rapportant aux exceptions et améliorerait l'expérience des utilisateurs (la notification des retours et des erreurs par les IF peut actuellement prendre plusieurs jours).

L'accès plus rapide aux fonds permettra aux entreprises de comprimer leurs cycles de commande et de paiement, et d'accroître leur productivité. Une plus grande transparence du traitement des paiements permettra d'améliorer la gestion des fonds. Les grandes entreprises devraient aussi profiter d'une réduction des frais à mesure que les transactions migreront des paiements électroniques à une solution en temps réel moins coûteuse.

4.1.4 Sources de valeur pour les petites et moyennes entreprises

Comme les grandes sociétés, les petites et moyennes entreprises (PME) verront s'améliorer leur productivité et leur trésorerie grâce à un accès plus rapide à leurs fonds. Les PME devraient bénéficier de la migration des transactions, où les chèques feront place à des solutions électroniques et où les coûts totaux associés au traitement et au rapprochement des chèques diminueront. La notification en temps quasi réel de la réception des fonds par le bénéficiaire (et la notification des retards ou des erreurs) réduiront l'effort consacré au pistage des paiements d'intérêt particulier. En sachant quand un paiement donné sera ou a été reçu,

³⁴ Les estimations d'impact ne sont pas fondées sur une courbe d'adoption particulière. Voir une autre approche dans Arjani « L'avantage économique de l'adoption de la norme ISO 20022 sur les messages de paiement au Canada », document de travail de l'ACP, 2015

les entreprises pourront mieux gérer leur trésorerie et leurs investissements. Les répertoires mandataires et la capacité d'envoyer des paiements électroniques en bloc donneront aux PME une plus grande souplesse pour leurs paiements et fonctionnalité. L'avènement de la capacité de facturation électronique réduira encore plus les dépenses liées aux chèques et à la facturation, y compris les coûts du papier et les frais de poste.

4.1.5 Sources de valeur pour les consommateurs

La capacité de transférer des fonds électroniquement en temps quasi réel réduira le besoin des consommateurs d'utiliser des espèces ou des chèques pour les paiements P2P et P2B, et réduira également le risque et les pénalités associés à l'insuffisance de provisions ou aux retards de paiement des factures (dans l'hypothèse où les sociétés appliqueront les paiements au fur et à mesure de leur réception ou appliqueront les règles en fonction du jour et de l'heure de réception des paiements).

Les notifications de paiement aux bénéficiaires et aux payeurs amélioreront l'expérience de paiement et réduiront la nécessité de demandes de renseignements sur le statut des paiements. Les Canadiens qui reçoivent actuellement des paiements de rémunération irréguliers par chèque ou qui ont un besoin urgent de fonds seront avantagés. La migration des transactions en espèces à des solutions électroniques en temps quasi réel pour les paiements par chèque sera un facteur qui contribuera dès le départ à la croissance du système.

4.1.6 Sources de valeur pour les IF

Une infrastructure améliorée offrira une plateforme pour permettre aux IF d'innover et de resserrer leurs solides relations avec leurs clients. Les innovations dans les paiements compléteront et amélioreront d'autres transformations effectuées par les IF, depuis la numérisation de processus clés jusqu'à la création d'une plus grande transparence pour les clients dans leurs activités financières d'ensemble. Le maintien des volumes de transactions qui pourraient autrement migrer à d'autres plateformes non bancaires apporte des renseignements critiques au sujet des clients – des renseignements qui permettront aux IF d'élaborer et d'adapter leurs produits à l'échelle des services bancaires commerciaux et de détail.

Les IF profiteront des économies opérationnelles qui seront dégagées avec la migration des consommateurs et des entreprises qui délaisseront les instruments ayant des coûts de traitement relativement élevés (comme les espèces et les chèques, qui doivent être perçus, échangés et vérifiés) et pourraient observer des diminutions du nombre de demandes de renseignements de la clientèle avec l'arrivée de paiements plus rapides et de notifications plus nombreuses. L'augmentation du nombre de paiements numériques et les déplacements des interactions avec la clientèle au sujet des paiements faciliteront aussi probablement d'autres occasions de gains d'efficacité et d'efficacité dans les opérations bancaires. Cela sera limité dans une certaine mesure par les besoins des IF de maintenir l'infrastructure existante et les coûts fixes associés jusqu'à la migration complète ou la conversion des vieux produits/services.

La migration vers des produits et services améliorés aura des incidences sur les catégories de revenus existantes des IF. On prévoit que l'effet net de la migration des clients entre les instruments (par exemple, des chèques aux paiements avec données de versement enrichies, ou des virements électroniques aux transferts en temps quasi réel) sera positif, mais dépendra du prix et des coûts des nouveaux produits et services.

Les coûts de garantie dans le STPGV pour appuyer le règlement des paiements pourraient être réduits par l'utilisation de mécanismes d'économie de la liquidité³⁵ et de meilleurs outils de gestion de la garantie. Les algorithmes de mise en file d'attente qui retardent de façon sélective les paiements de départ jusqu'à la réception de paiements compensateurs pourraient être étendus à tous les paiements (actuellement, seuls les paiements de plus de 100 M\$ sont mis en file d'attente). L'amélioration de la capacité de voir les circuits de paiements (par exemple, par des rapports sur l'utilisation récente des marges de crédit et les prévisions intraquotidiennes) pourrait servir à réduire les garanties excédentaires et les coûts associés.

4.2 Leçons internationales à tirer de la mise en œuvre

Les pays de la deuxième vague de modernisation sont bien positionnés pour profiter de l'étude des mises en œuvre antérieures. L'examen des expériences de modernisation des autres pays fait ressortir six pratiques exemplaires. Elles sont riches en enseignements pour le Canada, mais il faut tenir compte des caractéristiques particulières de l'écosystème canadien.

4.2.1 La construction d'un nouveau système autonome fonctionnant en temps quasi réel est un élément clé commun de la modernisation dans la plupart des autres secteurs de compétence

La plupart des initiatives de modernisation ont comporté la construction d'un nouveau système distinct, fonctionnant en temps quasi réel, et complémentaire de l'infrastructure existante. Seulement trois pays observés (Suisse, Turquie et Mexique) ont modifié leur système de paiements de grande valeur pour appuyer le temps quasi réel pour les paiements de toutes les valeurs afin de prendre en charge certains volumes de paiements de détail. Alors qu'une infrastructure nouvelle et distincte de temps quasi réel a été le premier effort de modernisation dans la plupart des secteurs de compétence, certains aspects de l'infrastructure existante pour le traitement des lots et des paiements de grande valeur ont aussi typiquement été améliorés (il est typiquement tenu compte de la compensation et du règlement en lots qui sont plus fréquents et des messages de paiement enrichis).

Le lancement d'un nouveau système peut être moins coûteux et peut offrir une voie plus rapide vers la mise en œuvre que la transformation de systèmes existants pour les adapter aux attributs requis d'une infrastructure modernisée. Cependant, le lancement des capacités de paiements en temps quasi réel sur un système distinct suppose généralement aussi des améliorations ou des modifications aux opérations de soutien des systèmes de règlement existants et à la gestion des risques associés aux paiements en temps quasi réel.

L'architecture des systèmes de paiement en temps quasi réel peut être sur le modèle du réseau en étoile, le modèle bilatéral ou le modèle hybride. Les solutions de réseau en étoile procurent des avantages associés à la facilité d'ajouter de nouveaux participants et à la capacité d'assurer des services partagés en un point central. La plupart des initiatives de modernisation ont été déployées selon le modèle du réseau en étoile.

³⁵ Les contrôles du risque du STPGV assurent une irrévocabilité intraquotidienne à grande efficacité pour la liquidité par l'application de deux « tranches » différentes. Dans la tranche 1, les paiements doivent être entièrement garantis. Dans la tranche 2, seule une partie de la position est garantie par le participant expéditeur (les survivants devant contribuer à toute perte, au prorata), d'où la très grande efficacité sur le plan de la liquidité. À la fin de 2015, environ 98 % des transactions passent par la tranche 2.

La souplesse du système est un attribut crucial de l'innovation et peut être assurée par une architecture modulaire avec composantes clairement définies.

4.2.2 Exploiter les fournisseurs connus et l'infrastructure existante (si possible)

Les premières initiatives de modernisation ont nécessité des solutions particularisées pour répondre à des besoins qui étaient propres au marché. Au cours de la dernière décennie, des fournisseurs comme VocaLink, Nets et SWIFT ont eu la possibilité de proposer de nombreuses initiatives de modernisation et sont désormais en mesure d'offrir des solutions commerciales plus standardisées. La disponibilité d'options « libre-service » peut réduire les coûts et abréger les échéanciers de mise en œuvre dans les pays qui sont dans la deuxième vague de la modernisation. Par exemple, The Clearing House prévoit des coûts d'environ 110 M\$ CAD, et une arrivée sur le marché, pour 2017, du système de base de compensation en temps quasi réel (sans les coûts d'intégration des IF)³⁶.

L'exploitation de l'infrastructure nationale existante peut aussi rapporter des gains d'efficacités-coûts et accélérer l'arrivée sur le marché. Ainsi, le Danemark a pu mettre à niveau l'infrastructure existante pour les transactions intérieures dans le cadre de la création de sa plateforme des paiements en temps quasi réel. Les coûts d'infrastructure et d'intégration pour les IF au Danemark étaient de l'ordre de 50 millions de dollars CAD (250 millions de DKK³⁷). Au moment où le Canada prend le parti de la modernisation, la détermination et l'évaluation des capacités existantes feront partie de la phase de conception théorique.

4.2.3 Veiller à la mise en place des incitations appropriées à la modernisation

Les tout premiers efforts de modernisation s'inscrivaient dans des mandats du gouvernement, comme l'initiative du SEPA pour éliminer les différences entre les paiements intérieurs et les paiements transfrontaliers à l'intérieur de l'Union européenne. La participation des IF aux nouveaux systèmes était souvent obligatoire. Des efforts récents ont mis l'accent sur la détermination des besoins précis des utilisateurs et l'adaptation de nouvelles plateformes par l'entremise de la commercialisation.

4.2.4 Réaliser rapidement l'adoption en permettant des produits en temps quasi réel

La plupart des initiatives de modernisation de l'infrastructure se sont attachées au départ à la mise en œuvre d'une infrastructure de compensation en temps quasi réel et à l'introduction rapide ou simultanée de nouveaux produits ou services hautement différenciés adaptés à un cas d'utilisation particulier. Cet alignement entre la construction d'une nouvelle infrastructure et l'élaboration de la première vague d'applications commerciales qui utiliseront l'infrastructure est crucial pour assurer les volumes de transactions et la viabilité des activités pour la nouvelle infrastructure.

³⁶ Entrevue : The Clearing House

³⁷ Conseil européen des paiements, « Paiements instantanés » 2015



Les solutions P2P sont souvent les premiers produits commercialisés sur les systèmes de traitement en temps quasi réel. Il suffit de citer les exemples de Pingit et Paym au Royaume-Uni et de MobilePay et Swipp au Danemark. L'adoption de ces solutions a été rapide : Paym a plus de 90 % des comptes actuels au R.-U.³⁸ et MobilePay est utilisé par plus de 88 % des adultes danois³⁹. Ces solutions P2P se sont étendues aux transactions P2B, ce qui témoigne de la valeur du système de traitement en temps quasi réel pour les participants à l'écosystème. L'Australie projette le lancement d'une solution P2P en tandem avec le lancement de sa nouvelle plateforme des paiements.

La chambre de compensation nationale polonaise (KIR) a lancé Express ELIXIR en 2012. Les banques participantes n'avaient pas de nouvelles solutions pour exploiter la nouvelle infrastructure⁴⁰. C'est un facteur qui a contribué à la lenteur de l'adoption d'Express ELIXIR, qui traite moins de 1 000 transactions par jour, en moyenne⁴¹.

La pièce 14 ci-après résume la séquence de la nouvelle infrastructure de paiements avec applications commerciales initiales dans certains secteurs de compétence.

Pièce 14 : Séquences communes pour la modernisation

À l'échelle internationale, les efforts de modernisation s'attachent typiquement au lancement de solutions P2P sur les systèmes de compensation de détail en temps quasi réel

	Élaborer une infrastructure des paiements en temps quasi réel	Lancer les solutions commerciales initiales	Étendre à d'autres solutions commerciales	Envisager des systèmes de paiements de détail et de grande valeur en lots
Australie 	Nouvelle plateforme de paiements Propriété : Association d'IF Exploitation : SWIFT	Annonce de solution P2P et répertoire mandataire	Pas encore d'annonce	Pas d'annonce publique de modernisation
R.U. 	Faster Payment Service Propriété : Association d'IF Exploitation : Vocalink	Solution P2P : Pingit – Barclays Paym – industrie	Paym étendu à Zapp (paiement sur le compte bancaire au PV)	Pas d'annonce publique de modernisation
Danemark 	Straksclearing Propriété : Association d'IF Exploitation : Nets	Solution P2P : MobilePay – Danske Swipp – industrie	MobilePay et Swipp étendus au PV	Pas d'annonce publique de modernisation
Pologne 	Express Elixir Propriété : Association d'IF Exploitation : Association d'IF	Solution P2P : IKO – Banque PKO	BLIK (banques multiples utilisant la plateforme IKO) pour le P2B	Pas d'annonce publique de modernisation

Source : Associations nationales des paiements

³⁸ UK Payments Council

³⁹ Nets, 2015 SIBOS Infrastructure and Policy Makers Roundtable

⁴⁰ McKinsey on Payments

⁴¹ Par contraste, le système FAST de Singapour a traité plus de 33 000 transactions représentant plus de 64 millions de SGD les deux premiers jours d'exploitation.

4.2.5 Veiller à ce que les systèmes modernisés puissent fonctionner à la vitesse et avec les données nécessaires pour les cas d'utilisation de B2B

Les solutions P2P sont souvent les premiers produits lancés dans une infrastructure améliorée parce qu'ils sont visibles, représentent de la valeur pour les consommateurs et sont relativement faciles à instaurer, mais les solutions B2B sont celles qui rentabilisent le plus les investissements dans la modernisation. La nouvelle valeur est créée par l'inclusion de renseignements sur le versement avec le paiement même, encore plus que par l'accélération du paiement. Par exemple, les produits de facturation électronique comme FinVoice permettent une réduction importante de l'effort de rapprochement manuel et des supports papier. Pour cette raison, il importe que les initiatives de modernisation appuient dès le départ la norme ISO 20022. Les produits B2B qui exploitent ISO 20022 et produisent une grande valeur commerciale comprennent le débit direct B2B du SEPA⁴².

4.2.6 Tenir compte de tous les systèmes de paiement dans la planification à long terme

À peu près toutes les initiatives de modernisation ont comporté au départ la réalisation d'une solution en temps quasi réel autonome plutôt que l'amélioration d'un système existant de traitement en lots au niveau des paiements de détail ou des paiements de grande valeur pour appuyer des paiements plus rapides. Cela ne s'est pas fait en vase clos, mais s'est inscrit dans une planification à plus long terme pour l'amélioration, le retrait ou le remplacement de l'infrastructure existante.

Il a été élaboré de nouvelles solutions qui devaient favoriser les nouvelles transactions nettes (par l'électronisation des paiements en espèces et par chèque) et prévoyaient la migration d'un certain volume depuis les systèmes existants vers les nouvelles plateformes. Une fois que le nouveau système est en service et que les effets initiaux de la migration peuvent être évalués, il importe de définir une perception de la stratégie à long terme englobant toute l'infrastructure publique de compensation et de règlement. Par exemple, le Danemark a annoncé qu'il a l'intention de retirer, à un moment donné, un de ses deux systèmes de traitement en lots au niveau du détail et qu'il encourage la migration des transactions B2B à un système de traitement en temps quasi réel par une tarification avantageuse, un plafonnement de la valeur des transactions de grande valeur et les messages ISO 20022⁴³.

4.3 Considérations de modernisation pour le Canada

4.3.1 Caractéristiques requises pour l'écosystème canadien

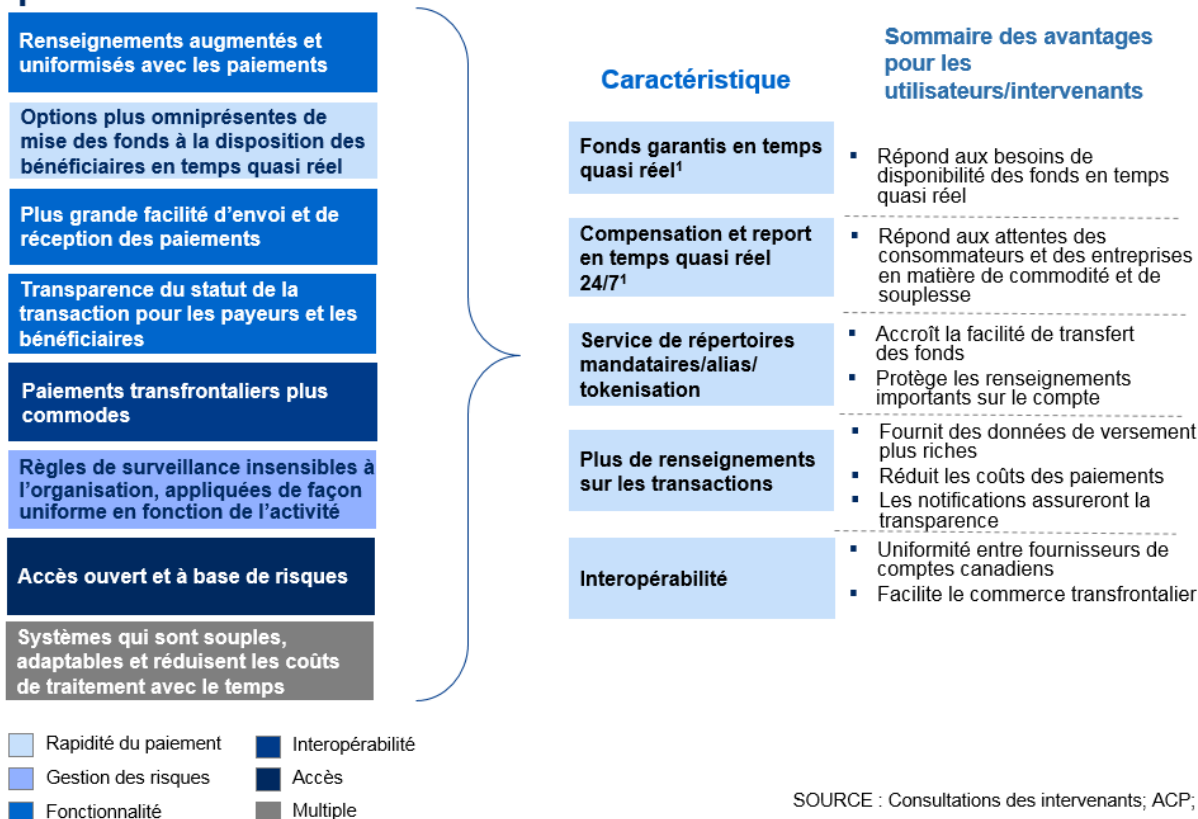
Partant des consultations avec les intervenants et d'une analyse des pratiques exemplaires internationales, on peut cerner huit besoins exprimés essentiels, et cinq couples de caractéristiques/fonctionnalité que le futur écosystème au Canada devrait assurer pour répondre à ces besoins (résumés à la pièce 15). Ces caractéristiques peuvent être assurées par une combinaison d'améliorations de l'infrastructure, des règles et des politiques, et le lancement de services partagés et de produits et services de marque.

⁴² Danish Bankers Association

⁴³ Entrevue avec Nets

Pièce 15 : Huit besoins et attentes des utilisateurs/intervenants pour le futur écosystème, et cinq caractéristiques qui répondraient aux besoins exprimés

Sommaire : Huit besoins et attentes des utilisateurs/intervenants pour le futur écosystème, et cinq caractéristiques qui répondraient aux besoins exprimés



4.3.2 Les changements de règles et de politiques peuvent répondre à court terme à certains besoins exprimés par les intervenants

La consultation a amené les utilisateurs finals à exprimer certains besoins qui peuvent être satisfaits par la modification des règles et des politiques avant toute amélioration d'infrastructure. L'instauration d'une ou de plusieurs nouvelles fenêtres d'échange dans le SACR pour les paiements TAF pourrait permettre d'offrir la disponibilité des fonds le jour même et le règlement le jour suivant pour un plus grand nombre de paiements. Cela serait avantageux pour les adhérents et les sous-adhérents situés dans les provinces de l'Ouest, qui sont soumis à l'heure limite d'inclusion de 16 h 30 HE. L'allongement des heures de service du STPGV, de concert avec de nouvelles fenêtres pour l'échange dans le SACR, faciliterait également la compensation le jour même d'un plus grand nombre de paiements.

4.3.3 Il faudrait explorer les options pour offrir des capacités de temps quasi réel

Il faudra apporter des améliorations à l'infrastructure existante pour répondre à certains besoins des utilisateurs et pour permettre l'interopérabilité internationale. L'industrie devra se concerter pour décider de la façon la plus efficace de traduire les besoins exprimés par les intervenants en besoins opérationnels clairs et définir des options de solution. La mise en place de capacités de compensation en temps quasi réel pour répondre aux besoins des consommateurs et aux besoins opérationnels en matière de paiements plus rapides devrait être une priorité.

Malgré le soin avec lequel les améliorations au SACR et au STPGV existants sont envisagées, à cause de leur âge et de leurs limitations de capacité, il est peu probable qu'il soit possible d'améliorer efficacement ces systèmes pour leur donner toute la souplesse requise pour l'innovation future. Il faudrait étudier les options de réalisation d'un système complémentaire de paiements plus rapides (un système neuf ou fondé sur un réseau existant).

Un système en temps quasi réel devrait appuyer la fonctionnalité offerte par les récents efforts de modernisation à l'international : fonds garantis en moins de 60 secondes; transactions irrévocables; disponibilité 24/7/365; notification à l'expéditeur et au destinataire; normes de communication ISO 20022 et enrichissement des renseignements sur les versements. Son architecture devrait appuyer l'efficacité des opérations et l'accès selon la définition des OPP canadiens. Pour exploiter à fond une plateforme en temps quasi réel, les IF devront appuyer les capacités de temps quasi réel dans les applications touchées et équiper les arrières-guichets pour fonctionner 24/7/365.

4.3.4 Les solutions de paiement doivent appuyer les normes de communication ISO 20022

ISO 20022 s'est démarquée comme norme mondiale de communication et est en voie d'adoption dans de nombreux pays, dont le Canada. ISO 20022 permettra le lancement de produits et de services qui comprennent les renseignements structurés et non structurés sur les paiements. Toute infrastructure qui permet la compensation en temps quasi réel doit appuyer ISO 20022 dans l'intérêt de l'interopérabilité internationale, qui sera essentielle pour les paiements B2B.


L'effort de mise en œuvre pour appuyer ISO 20022 pour les IF est considérable : il pourrait être nécessaire de mettre à niveau de vieux systèmes de base pour qu'ils acceptent des messages plus longs, et il pourrait se révéler nécessaire également d'étendre les opérations de conformité pour les appliquer aux renseignements d'accompagnement sur les paiements (p. ex., pour utilisation dans la vérification LBA). Plus de détails à la pièce 16.

Les changements requis iront au-delà des fournisseurs de services de paiement. Ainsi, les entreprises auront besoin de systèmes de comptes débiteurs et de comptes créditeurs qui pourront traiter et ingérer les renseignements sur les versements dans le format approprié. Il faudra probablement plusieurs années pour que les participants à l'écosystème puissent réaliser la pleine valeur d'ISO 20022 étant donné la durée des échéanciers de construction et la longueur des cycles de test.

La pièce 16 présente les observations initiales sur l'effort que les IF pourraient devoir investir dans la mise en œuvre pour permettre la disponibilité plus rapide des fonds et l'enrichissement des renseignements sur les paiements.

Pièce 16 : Mise en œuvre de l'effort pour appuyer la disponibilité plus rapide des fonds et l'enrichissement des renseignements sur les paiements

Les IF pourraient pouvoir traiter les fonds en temps quasi réel dans les divers cas d'utilisation au prix d'un effort moindre que pour les données enrichies sur les transactions

 Effort modéré

Objectif	Fonds en temps quasi réel dans tous les cas d'utilisation	Données enrichies avec le paiement
Capacités actuelles	<ul style="list-style-type: none"> ▪ P2P de détail : Fonds en temps quasi réel (~30 min); 24/7/365; transactions jusqu'à 3 000 \$; notifications au payeur et au bénéficiaire grâce à un produit existant sur le marché ▪ Virements électroniques : Fonds en quelques heures; fraude et conformité; heures d'affaires traditionnelles; notifications aux clients propres et processus internes (p. ex., réception du paiement) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les vieux systèmes construits spécialement sont généralement incompatibles avec la longueur des messages ISO 20022 ▪ Virements 140 caractères; TAF 15 caractères; la plupart des IF sont limitées à un affichage de jusqu'à 19 caractères pour le crédit du paiement; EDI=milliers de caractères mais rentable seulement pour les grandes entreprises
Changements le règles	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Normes pour l'acheminement des données de paiement (champs et format) ▪ Nouvelles capacités de gestion des risques ▪ Contrôles des risques pour les paiements en temps quasi réel de plus grande valeur (p. ex., jusqu'à 100 000 \$) ▪ Formats acceptés et champs obligatoires pour les identificateurs mandataires 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Établir champs normalisés pour les messages ISO 20022 dans tous les produits
Changements aux opérations	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Extensibilité à la fraude et à la conformité pour traiter un plus grand volume de paiements en temps réel ▪ Étendre les opérations (p. ex., service à la clientèle) à 24/7/365 là où il y aurait lieu ▪ Règlement intraquotidien possible par la banque centrale et/ou autres plages horaires étendues 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Besoin possible d'appuyer les vérification de la connaissance du client/du blanchiment d'argent dans les renseignements enrichis ▪ Éclairer et appuyer la transition des clients à des systèmes conformes à ISO 20022 pour l'introduction de renseignements sur le paiement
Changements aux systèmes	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Étendre les reports et la notification 24/7/365 aux systèmes commerciaux ▪ Mettre à jour les systèmes de messagerie pour compiler et acheminer les notifications échangées entre l'IF et les autres IF ▪ Étendre le système pour traduire aux comptes les identificateurs mandataires 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mettre à jour les systèmes d'entreprise pour qu'ils acceptent et envoient des messages ISO 20022 ▪ Moteurs de traduction pour accepter les formats de message anciens et nouveaux

SOURCE : Entrevues avec les IF

4.3.5 Une solution en temps quasi réel devrait appuyer les services partagés à valeur ajoutée

Pour appuyer la facilité d'utilisation et faciliter l'adoption, tout système qui permet la compensation en temps quasi réel devrait appuyer l'utilisation de services partagés, comme les répertoires mandataires, les services de détection de la fraude, mécanisme approprié de retour pour le payeur, la surveillance des opérations de blanchiment d'argent et la gestion des garanties. Un système de compensation en temps quasi réel ne devrait pas faire de distinction entre un service partagé qui fait partie du système de base et celui qui est offert comme solution autonome. Les forces du marché détermineront comment les fournisseurs de services décideront d'instaurer les capacités de service partagé. S'il se trouve que le marché ne peut pas offrir les services partagés requis, il faudra envisager la possibilité de centraliser ces services.

4.3.6 Un grand nombre de transactions migreront vraisemblablement des systèmes existants à une plateforme de détail en temps quasi réel

La production d'efficiences et la réduction des coûts de traitement des transactions de bout en bout sont un objectif important de la modernisation. Pour atteindre cet objectif, le système de compensation en temps réel doit traiter des volumes de transactions suffisants.

La migration des transactions des vieux systèmes a pu s'observer dans les efforts de modernisation déployés jusqu'ici, et on prévoit qu'il en serait de même à l'échelle du Canada. L'analyse des volumes de transactions de 2014 indique qu'un sous-ensemble de transactions pourrait rapidement migrer à partir des espèces, et du SACR et du STPGV vers un système de traitement en temps réel avec capacités de traiter des renseignements améliorés et normalisés sur les paiements.

En 2014, environ 25 % des transactions STPGV enclenchées par les clients étaient des paiements intérieurs de moins de 10 000 \$⁴⁴, et 10 % des transactions enclenchées par les clients étaient des paiements intérieurs de moins de 100 000 \$⁴⁵. (La plupart des transferts enclenchés par les IF aux fins de règlement, et ils resteraient probablement dans le STPGV.) De même, 29 % des transactions compensées par le SACR sont des chèques et des transactions TAF qui profiteraient de la migration à une option de paiements plus rapides. (Plus de détails à la pièce 17.) Il faudrait s'attendre qu'un pourcentage croissant de ces sous-ensembles de transactions effectuent la migration après un certain temps.

⁴⁴ ACP, Volumes et valeurs des transactions passées par le STPGV et le SACR en 2014.

⁴⁵ Ibid.

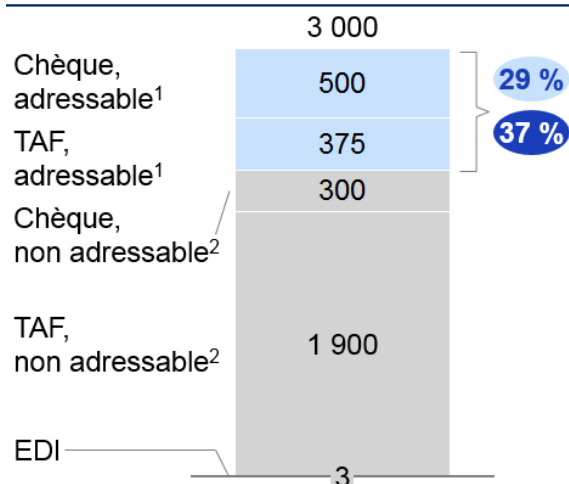
Pièce 17 : Migration possible depuis les systèmes existants

Un grand volume de transactions dans le SACR et le STPGV pourraient migrer à un système de compensation en temps quasi réel

x = % de transactions susceptibles de migrer au système de compensation en temps réel
x = % de la valeur susceptible de migrer au système de compensation en temps réel

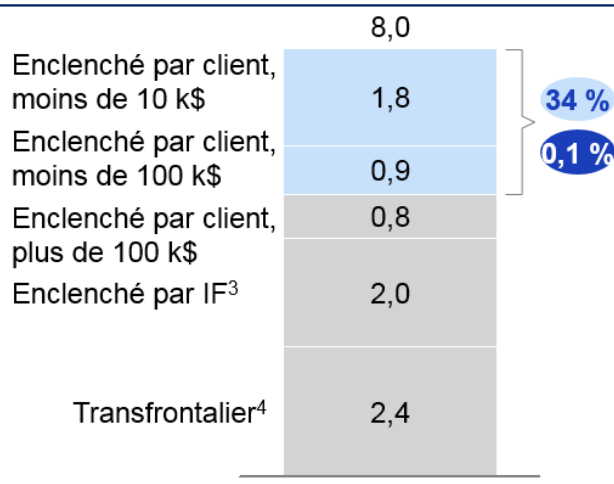
Volumes de transactions SACR 2014¹

Transactions, en millions



Volumes de transactions STPGV 2014

Transactions, en millions



¹ Sans les retraits par débit PV et GAB

² Comprend les chèques et les paiements de factures B2B par TAF (avec besoin de rapidité et données de versement plus riches), les rémunérations par chèque et autres B2P (où la rapidité est importante et le traitement des chèques est lourd), les paiements actuels de factures papier et de factures d'urgence, et les transferts P2P avec attente de temps quasi réel (p. ex., transfert d'urgence, achat partagé)

³ Comprend les chèques au PV (les consommateurs et les entreprises expriment leur satisfaction générale à l'endroit du PV), le TAF pour la rémunération répétitive prévue, les transferts P2P qui n'ont ni besoin ni attente de rapidité, et les paiements de factures entièrement électroniques (c.-à-d. facturation électronique et paiement électronique)

⁴ Dans l'hypothèse où les institutions financières continuent d'utiliser le STPGV pour le règlement

⁵ Dans l'hypothèse où ~30 % des opérations sont transfrontalières, basée sur la réduction des volumes STPGV les jours fériés aux États-Unis.

Source : Statistique Canada; ACP; entrevues d'experts; McKinsey Payments Map T1 2015

4.3.7 Investissements requis par tous les participants pour tirer parti des occasions de création de valeur

On reconnaît qu'il y aura des investissements considérables à faire par les exploitants de systèmes pour appuyer la modernisation de l'infrastructure de base au Canada, mais il faudra aussi des investissements dans l'ensemble de l'écosystème, y compris de la part des institutions financières, des utilisateurs finals et des fournisseurs de services de paiement, pour profiter des nouvelles occasions créées. Pour tirer le plein parti de la nouvelle infrastructure ou de l'infrastructure améliorée, il faudra aligner et coordonner tous les intervenants.

4.3.8 Il faudra une carte routière donnant le « grand tableau » pour créer de façon efficiente des capacités d'infrastructure de base

Les systèmes de compensation et de règlement de l'ACP seront certainement touchés par les incidences des efforts de modernisation et nécessiteront la concrétisation de la vision. Les décisions sur la priorisation et la production de changements de règles et de politiques et les améliorations d'infrastructure requises pour élaborer la vision partagée nécessiteront et devront examiner avec soin des changements au grand écosystème (y compris le développement de

l'infrastructure hors ACP) et des options de solution clairement. L'argumentaire pour le lancement devra tenir compte de la valeur éventuelle de la modernisation, des exigences de la réglementation, des coûts associés aux changements de règles et de politiques, des améliorations de l'infrastructure de base, et des coûts d'intégration pour les intervenants clés.

5. Argumentaire pour la modernisation

5.1 Les besoins des utilisateurs évoluent

Le Canada a toujours été un chef de file mondial dans le domaine des paiements, et les expériences de compensation et de règlement des transactions ont largement répondu aux besoins des utilisateurs finals au niveau de la commodité, de la vitesse et du coût. Cependant, la technologie intervient dans presque toutes les expériences de transaction, en les rendant plus riches en données et instantanées, et ces tendances se transposent également dans les paiements. Les nouveaux venus dans l'écosystème offrent de nouvelles expériences à leurs clients et changent les attentes en matière de services et d'expérience pour tous les participants de l'industrie.

Les consommateurs et les entreprises s'attendent de plus en plus à une disponibilité des fonds en temps quasi réel dans divers contextes au-delà des transferts de personne à personne. Il faut plus de renseignements sur les versements pour soutenir la productivité et la compétitivité internationale des entreprises canadiennes afin d'accélérer l'élimination progressive de l'utilisation des chèques dans les PME. La capacité d'acheminer les paiements avec des renseignements minimes est plus commode pour les payeurs, y compris pour le gouvernement, et assure aux bénéficiaires une meilleure protection de leurs renseignements personnels. L'amélioration de la transparence dans le traitement des transactions donnerait aux utilisateurs finals la capacité de pister et de suivre les paiements dans le système et entraînerait une réduction des coûts des IF associés aux demandes de renseignements des clients, au repérage et au traitement des exceptions. Le Canada doit s'attacher à répondre aux besoins cernés au pays, en priorité, avant d'envisager des changements pour permettre l'interopérabilité transfrontalière.

5.2 L'occasion de créer de la valeur pour l'écosystème est importante

Un écosystème qui continuera de répondre aux besoins des utilisateurs finals offrira aux consommateurs une plus grande commodité et une plus grande souplesse, permettra aux petites entreprises d'améliorer leur trésorerie, facilitera une plus grande automatisation des systèmes de comptes débiteurs et de comptes créditeurs des grandes entreprises, et aidera les gouvernements à fournir leurs services avec plus d'efficacité. L'électronisation des paiements sera le grand facteur d'efficacité du traitement pour les IF et une plus grande transparence de traitement pourrait permettre des économies opérationnelles. Qui plus est peut-être, les règles et l'infrastructure qui favorisent l'innovation et la concurrence profiteront à l'ensemble de l'écosystème. Les IF auront une plateforme pour proposer des produits innovateurs et pour mieux soutenir la concurrence des nouveaux venus et conclure des partenariats encore plus efficaces avec eux pour construire et maintenir de solides relations avec la clientèle.

5.3 Le risque du statu quo augmente

La modernisation est vraiment en passe de devenir une tendance mondiale : de nombreux pays adoptent une infrastructure des paiements plus rapides et plus riches en données, qui appuie l'élaboration et l'adoption de produits et services de paiement. Il est important que

l'infrastructure des paiements du Canada permette aux IF et aux non-IF de répondre aux besoins de leurs clients et de veiller à protéger la compétitivité internationale des entreprises canadiennes.

De nombreux autres pays qui ont investi dans la modernisation de leur infrastructure l'ont fait pour satisfaire à des exigences réglementaires articulées sur la protection du consommateur, l'inclusion financière et l'expérience client. L'infrastructure de base du Canada a fort à faire pour suivre le rythme du changement dans l'industrie, et cela se répercute sur la vitesse à laquelle les fournisseurs de produits et services peuvent innover. Il faut investir dans les systèmes de l'ACP pour gérer le risque systémique et contribuer efficacement à l'atteinte des objectifs énoncés des organismes de réglementation pour l'écosystème des paiements canadien. Il y a de l'intérêt de l'industrie de faire valoir de façon proactive les efforts de modernisation au Canada.

5.4 Le temps est venu d'aller de l'avant

Le Canada doit voir quelle est la meilleure façon d'offrir des paiements en temps quasi réel, et riches en données dans notre pays, soit par une infrastructure publique (par exemple, l'ACP) soit par une infrastructure privée, pour réaliser les efficiences économiques requises pour le pays. Le SACR et le STPGV n'ont jamais eu pour objectif de permettre les paiements de détail en temps quasi réel, et l'investissement à consentir pour améliorer l'un ou l'autre de ces systèmes pour l'aligner sur les besoins changeants des intervenants pourrait être considérable. La définition des options pour répondre au besoin d'un système de paiements en temps quasi réel et riche en données pour l'industrie se révélera une initiative précieuse et il faudra d'autres travaux pour quantifier les demandes associées aux divers cas d'utilisation. On reconnaît que la livraison de ces caractéristiques aura lieu au cours de plusieurs années et qu'il faudra répondre à de nombreuses questions importantes pour traduire la vision en options de solution pour le Canada. Étant donné la valeur qui peut être créée par la modernisation et la possibilité d'être distancés par nos pairs à l'échelle internationale (et plus particulièrement les États-Unis), il est impératif de continuer de faire avancer le changement pour maintenir la position du Canada comme leader en paiements internationaux.

Annexe 1 : Processus de consultation

Tous les groupes d'intervenants ont été consultés

Groupe	Représentants ¹			
Grandes entreprises	<ul style="list-style-type: none"> ▪ ATCO Ltd. ▪ Avmax Aviation ▪ BCE/Bell ▪ Caisse canadienne de dépôt de valeurs, Ltée ▪ Corporation canadienne de compensation de produits dérivés 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ CGI ▪ ACCAP ▪ CN ▪ Deloitte ▪ FYidoctors 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Gaz Métro ▪ Hydro-Québec ▪ Rogers Communications ▪ Shaw Communications ▪ SNC Lavalin ▪ Suncor ▪ Sunlife 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Union Gas ▪ Walmart ▪ Wawanesa Insurance ▪ WestJet
Consommateurs et petites et moyennes entreprises	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 80 Proof Digital ▪ Advantage BC ▪ FCEI ▪ Association canadienne des paiements ▪ Fédération canadienne de l'entreprise indépendante 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Association des consommateurs du Canada ▪ Conseil des consommateurs du Canada ▪ Egberts Engineering Ltd. ▪ EGS Consulting Inc. ▪ JCo Junk 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Option consommateurs ▪ Centre pour la défense de l'intérêt public ▪ Conseil canadien du commerce de détail 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ross & McBride LLP ▪ Tactico ▪ Tannis A. Waugh PC ▪ Walker Ellis
Gouvernement ¹	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Postes Canada ▪ Société d'assurance-dépôts du Canada ▪ Ville de Toronto ▪ Ministère des Finances 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Agence de la consommation en matière financière du Canada ▪ Bureau du superintendant des institutions financières 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Office ontarien de financement ▪ Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Province de l'Alberta (Finances) ▪ Province de la Colombie-Britannique
Institutions financières	<ul style="list-style-type: none"> ▪ ATB Financial ▪ Bank of America Merrill Lynch ▪ Banque du Canada ▪ Banque de Nouvelle-Écosse ▪ BMO ▪ Banque Bridgewater ▪ Caisse centrale Desjardins 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Association des banquiers canadiens ▪ Association canadienne des coopératives financières ▪ Banque canadienne de l'Ouest ▪ Central 1 Credit Union ▪ Association des services financiers Concentra ▪ Credit Union Central Alberta 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ CIBC ▪ Citibanque ▪ Fédération des caisses populaires acadiennes ▪ HSBC ▪ Banque industrielle et commerciale de Chine (Canada) ▪ JP Morgan 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Banque Laurentienne ▪ Banque Nationale ▪ Fiducie Peace Hills ▪ RBC ▪ Tangerine ▪ Banque TD
Fournisseurs de services autres que les banques	<ul style="list-style-type: none"> ▪ ADP ▪ Amazon ▪ D+H Canada ▪ Digital ID and Authentication Council of Canada 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Expertus ▪ Association Interac ▪ Koho ▪ LedgerLabs ▪ MasterCard Canada ▪ Nymi 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ PayPal ▪ Profil Crédit ▪ Ripple ▪ SAP ▪ Suretap ▪ SWIFT 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ TelPay ▪ Trust 2 Pay ▪ Ugo ▪ Versapay ▪ VISA

¹ La consultation a rejoint également les milléniaux et les intervenants participant à l'initiative ISO 20022 : Banque Amex du Canada, Bank of New York Mellon, Banque CFF, Dovetail, Pétrolière Impériale, Assurance financière Manuvie, Banque Internationale de Commerce Mega (Canada), Banque Mizuho, Banque Pacifique et de l'ouest du Canada, PNC Bank, Banque Shinhan du Canada, US Bank, Wells Fargo

SOURCE : ACP

Annexe 2 : Besoins des intervenants et occasions

Besoins et occasions par cas d'utilisation (1/2)

	Besoins	Occasions	
B2B	Périodique – Canada	<ul style="list-style-type: none"> Disponibilité de fonds garantis le jour même Renseignements accrus et plus uniformisés pour faciliter le traitement direct et accélérer la correction des erreurs Authentification plus simple et plus sûre pour atténuer les attaques du frontal 	<ul style="list-style-type: none"> Augmentation des renseignements sur le versement accompagnant le paiement pour réduire l'effort consacré au rapprochement manuel
	Non périodique/temps critique – Canada	<ul style="list-style-type: none"> Disponibilité de fonds garantis en temps réel Renseignements accrus et plus uniformisés pour faciliter le traitement direct et accélérer la correction des erreurs Plus grande transparence du processus de paiement et du statut pour les paiements en temps critique Authentification plus simple et plus sûre pour atténuer les attaques du frontal 	<ul style="list-style-type: none"> Options pour assurer la disponibilité de fonds garantis en temps réel Augmentation des renseignements sur le versement accompagnant le paiement pour réduire l'effort consacré au rapprochement manuel Notification au bénéficiaire de l'enclenchement des fonds et au payeur de leur réception
	International	<ul style="list-style-type: none"> Disponibilité de fonds garantis le jour même Renseignements accrus et plus uniformisés pour faciliter le traitement direct et accélérer la correction des erreurs Notification au bénéficiaire de l'enclenchement des fonds et au payeur de leur réception Authentification plus simple et plus sûre pour atténuer les attaques du frontal 	<ul style="list-style-type: none"> Capacité d'envoyer économiquement des fonds à l'international avec disponibilité le même jour pour le bénéficiaire Augmentation des renseignements sur le versement accompagnant le paiement pour réduire l'effort consacré au rapprochement manuel Normes de messages uniformes avec les principaux partenaires commerciaux Plus grande transparence du processus de paiement et du statut pour les paiements internationaux
P2B	Paiement de factures	<ul style="list-style-type: none"> Disponibilité de fonds garantis le jour même pour les paiements de factures non en temps critique et disponibilité en temps quasi réel pour les factures en temps critique Capacité d'envoyer des demandes de paiement pour améliorer la trésorerie Renseignements accrus et plus uniformisés pour faciliter le traitement direct et accélérer la correction des erreurs Notification à l'expéditeur que les fonds sont reçus par l'entreprise Tokenisation des données du client pour réduire le risque de cyberattaques pour l'entreprise 	<ul style="list-style-type: none"> Capacité de demande de paiement pour les petites entreprises Augmentation des renseignements sur le versement accompagnant le paiement pour réduire l'effort consacré au rapprochement manuel Plus grande transparence du processus de paiement et du statut Règles uniformes pour le report des paiements de factures Uniformité de tokenisation et de chiffrement
	Point de vente (PV)	<ul style="list-style-type: none"> Disponibilité des fonds garantis en temps quasi réel Pour le PV à distance (p. ex., commerce électronique) d'un avis immédiat au payeur que le bénéficiaire a reçu les fonds Uniformité de tokenisation et de chiffrement des données du consommateur pour réduire le risque de cyberattaques pour l'entreprise 	<ul style="list-style-type: none"> Uniformité de segmentation et de chiffrement

SOURCE : Entrevues des intervenants et ateliers

Besoins et occasions par cas d'utilisation (2/2)

	Besoins	Occasions	
B2P	Rémunération	<ul style="list-style-type: none"> • Paiements électroniques en temps réel 24/7 pour les travailleurs temporaires/irréguliers • Options de rémunération électronique le jour même pour les travailleurs temporaires ou les entrepreneurs • Règles uniformes et visibles pour les échéanciers de report de la rémunération au compte bancaire du bénéficiaire 	
	Entreprise à personne sauf rémunération	<ul style="list-style-type: none"> • Disponibilité de fonds garantis le jour même • Renseignements accrus et plus uniformisés pour réduire l'utilisation des chèques et accélérer le rapprochement • Plus grande transparence du processus de paiement et du statut • Capacité d'envoyer un paiement électronique sans exigence de renseignements bancaires 	<ul style="list-style-type: none"> • Augmentation des renseignements sur le versement accompagnant les paiements pour réduire l'effort consacré au rapprochement manuel • Notification au bénéficiaire de la date prévue de réception du paiement • Tokenisation et chiffrement uniformes via le service de base de données mandataire
	Gouvernement à personne sauf rémunération	<ul style="list-style-type: none"> • Disponibilité de fonds garantis le jour même (au Canada et à l'international) • Options de paiement plus rapides pour les ressortissants canadiens à l'étranger • Données enrichies pour permettre le regroupement de paiements multiples en un seul paiement • Plus grande transparence du processus de paiement et du statut • Capacité d'envoyer un paiement électronique sans exigence de renseignements bancaires • Validation en temps quasi réel des détails d'acheminement au bénéficiaire 	<ul style="list-style-type: none"> • Disponibilité plus rapide des fonds envoyés dans les pays où il y a des collectivités de ressortissants canadiens • Notification au bénéficiaire de la date prévue de réception du paiement • Tokenisation et chiffrement uniformes via le service de base de données mandataires • Capacité de valider les données d'acheminement avant d'envoyer le plein montant du paiement, p. ex., paiement test de faible valeur
P2P	Canada	<ul style="list-style-type: none"> • Disponibilité de fonds garantis en temps réel • Notification en temps quasi réel que des fonds garantis ont été envoyés/reçus • Extensibilité de l'authentification et la vérification en fonction de la valeur du paiement et de la solidité de la relation avec le payeur 	<ul style="list-style-type: none"> • Fonds garantis en temps réel non disponibles pour plus de 3 000 \$ • Extensibilité de l'authentification et de la vérification en fonction de la valeur du paiement et de la solidité de la relation avec le payeur • Authentification multifactorielle pour les paiements de valeur supérieure; authentification et validation avec moins de friction pour les paiements de moindre valeur
	International	<ul style="list-style-type: none"> • Disponibilité de fonds garantis le jour même • Plus grande transparence du processus de paiement et du statut • Extensibilité de l'authentification et de la vérification en fonction de la valeur du paiement et de la solidité de la relation avec le payeur • Capacité d'envoyer économiquement des fonds de faible valeur à l'international avec disponibilité le jour même pour le bénéficiaire 	<ul style="list-style-type: none"> • Disponibilité plus rapide des fonds pour les bénéficiaires hors Canada • Notification au bénéficiaire de la date prévue de réception du paiement • Authentification multifactorielle pour les paiements de valeur supérieure; authentification et validation avec moins de friction pour les paiements de moindre valeur • Options électroniques à faible coût pour les paiements transfrontaliers

SOURCE : Entrevues des intervenants et ateliers

Projet de normes de gestion des risques pour un système de paiement important

Norme	Description de la norme
Fondement juridique	Un SPI devrait être doté d'un fondement juridique bien établi, clair, transparent et exécutoire, pour chaque aspect important de ses activités, dans l'ensemble des territoires concernés.
Gouvernance	Un SPI devrait être doté de mécanismes de gouvernance qui soient clairs et transparents, qui favorisent sa sécurité et son efficacité, qui soutiennent le bon fonctionnement des marchés auxquels il apporte ses services et la confiance dans ces marchés, et qui soutiennent la prise en compte d'autres considérations d'intérêt public pertinentes ainsi que des objectifs des parties prenantes concernées.
Cadre pour la gestion globale des risques	Un SPI devrait avoir un solide cadre de gestion des risques pour la gestion globale des risques juridique, de crédit, de liquidité, de fonctionnement et autres.
Risque de crédit	Un SPI devrait mesurer, surveiller et gérer dûment son exposition au risque de crédit émanant de ses participants et celle qui découle de ses processus de paiement, de compensation et de règlement. Il devrait conserver des ressources financières suffisantes pour couvrir son exposition au risque de crédit qui découlerait de la défaillance du participant et des membres du même groupe qui engendreraient, dans des conditions de marché extrême mais plausibles, l'exposition au risque de crédit totale la plus importante pour le SPI.
Sûretés	Un SPI qui exige des sûretés pour gérer son exposition au risque de crédit ou celle de ses participants devrait accepter des sûretés assorties de faibles risques de crédit, de liquidité et de marché. Il devrait également fixer et appliquer des décootes et des limites de concentration suffisamment prudentes.
Risque de liquidité	Un SPI devrait mesurer, surveiller et gérer dûment son risque de liquidité. Il devrait disposer à tout moment de liquidités suffisantes dans toutes les monnaies concernées pour procéder au règlement le jour même et, le cas échéant, au règlement intrajournalier et à plus de 24 heures des obligations de paiement avec un grand niveau de certitude dans le cadre d'une multitude de scénarios de crise possibles, notamment la défaillance du participant et des membres du même groupe qui engendreraient, dans des conditions de marché extrêmes mais plausibles, l'obligation de liquidité totale la plus importante pour le SPI.
Caractère définitif du règlement	Un SPI a jusqu'à la fin de la date de valeur pour fournir un règlement clair et certain. Si nécessaire ou préférable, un SPI devrait fournir un règlement définitif intrajournalier ou en temps réel.
Règlements monétaires	Un SPI devrait effectuer ses règlements monétaires en monnaie de la banque centrale, là où c'est pratique et possible. S'il n'utilise pas la monnaie de la banque centrale, le SPI devrait garder au minimum et contrôler rigoureusement le risque de crédit et de liquidité découlant de l'utilisation d'une monnaie de banque commerciale.
Règles et procédures applicables à la défaillance d'un participant	Un SPI devrait avoir des règles et procédures efficaces et clairement définies pour gérer la défaillance d'un participant. Ces règles et procédures devraient être conçues de manière que le SPI puisse intervenir rapidement pour limiter les pertes et les contraintes de liquidité et continuer de s'acquitter de ses obligations.
Risque commercial général	Un SPI devrait cerner, surveiller et gérer son risque commercial général et avoir suffisamment d'actifs nets liquides pour couvrir les éventuelles pertes commerciales générales afin de pouvoir poursuivre ses opérations et maintenir ses services et sa capacité de poursuivre ses activités si ces pertes se matérialisent. En outre, les actifs nets liquides devraient être suffisants en tout temps pour assurer une reprise ou une liquidation ordonnée des opérations et services critiques.
Risques de garde et de placement	Un SPI devrait protéger ses actifs et ceux de ses participants et garder au minimum le risque de perte de ses actifs ou de retard d'accessibilité de ces actifs. Les placements d'un SPI devraient être des instruments dont les risques de crédit, de marché et de liquidité sont minimes.
Risque opérationnel	Un SPI devrait relever les sources plausibles de risque opérationnel, tant internes qu'externes, et atténuer leur impact grâce au recours à des systèmes, politiques, procédures et contrôles appropriés. Les systèmes devraient être conçus de manière à garantir un haut niveau de sécurité et de fiabilité opérationnelle et devraient disposer d'une capacité d'évolution adéquate. La gestion de la continuité des activités devrait viser à permettre au SPI de reprendre rapidement ses activités et de s'acquitter de ses obligations.
Conditions d'accès	Un SPI devrait avoir des critères de participation qui sont objectifs, fondés sur une analyse des risques et rendus publics, et qui permettent un accès équitable et ouvert à ses services.
Mécanismes de participation étagés	Un SPI devrait déterminer, surveiller et gérer les risques importants pour le SPI découlant de mécanismes de participation étagés.
Efficience et efficacité	Un SPI devrait être efficace et efficace dans la satisfaction des exigences de ses participants et des marchés qu'il sert, tout en accordant une attention particulière aux intérêts des utilisateurs finaux.
Procédures et normes de communication	Un SPI devrait utiliser des procédures et normes de communication qui sont conformes aux pratiques normales de l'industrie et utiliser ou accepter les procédures et normes de communication pertinentes reconnues à l'échelle internationale pour faciliter la compensation, le règlement et la comptabilisation efficace des paiements.
Divulgaration des règles, des procédures clés et des données sur le marché	Un SPI devrait avoir des règles et procédures claires et globales et devrait fournir suffisamment d'information pour permettre aux participants de comprendre exactement les risques, les frais et les autres coûts importants qu'ils engagent en participant au SPI. Toutes les règles et les procédures clés devraient être dévoilées publiquement.






SOURCE : Banque du Canada, « Projet de critères et de normes de gestion des risques applicables aux systèmes de paiement importants », 2016
<http://www.banqueducanada.ca/wp-content/uploads/2016/02/criteres-normes-gestion-risques.pdf>

Participants internationaux

Organisations participantes

	Australia Payments Clearing Association
	Dutch Payments Association
	Association bancaire pour euro
	Banque centrale européenne
	Federal Reserve Bank of the United States
	Krajowa Izba Rozliczeniowa
	National Payments Corporation of India
	Nets
	Nordea
	Reserve Bank of Australia
	SIX
	SWIFT
	The Clearing House
	VocaLink

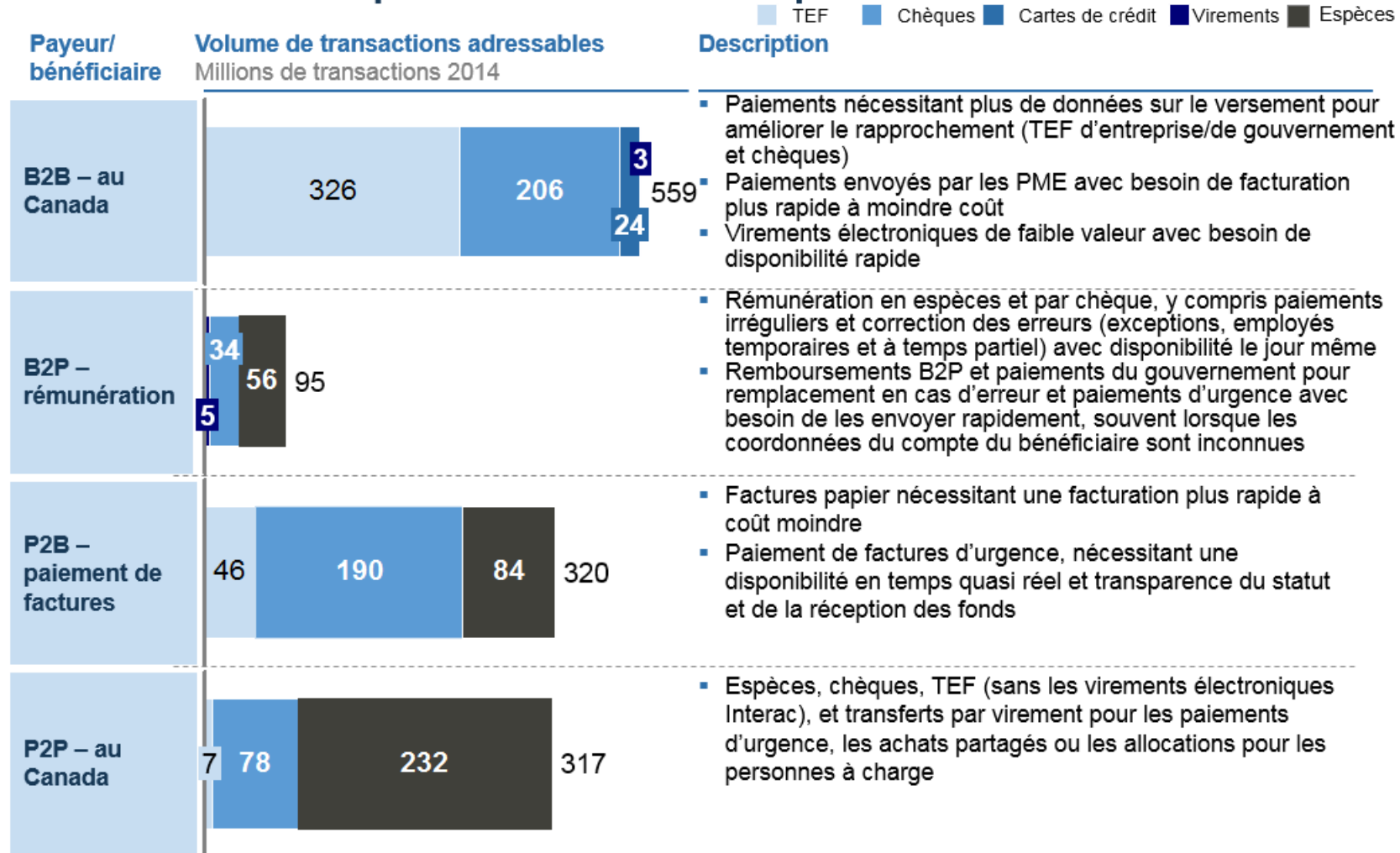
Vue d'ensemble des efforts de modernisation à l'international

	Australie 	R.U. 	Danemark 	Pologne 	États-Unis 
Le système de compensation est-il en temps quasi réel?	Oui	Oui – VocaLink	Dépend du type de transaction – fin de journée, intraquotidien ou en temps réel	Oui – 3 fenêtres de compensation par jour	Pas actuellement, mais a exprimé son intérêt pour une mise en œuvre via VocaLink
Quelle est la valeur maximale des transactions pour la compensation en temps réel?	Pas de limite fixée	250 000 GBP (~500 000 CAD)	75 000 EUR (~160 000 CAD)	100 000 PLN (~33 500 CAD)	S.O.
Qui est le propriétaire/l'exploitant du système de compensation en temps réel?	Organisation appartenant aux banques, y compris à la banque centrale	Organisation appartenant aux banques	Appartient à la Danish Bankers Association; exploité par Nets (tierce partie)	Organisation appartenant aux banques	S.O.
Qui a construit le système en temps réel?	SWIFT, FIServ et élaboration pour compte propre	Construit spécialement (VocaLink); en remplacement de FIS	Nets	Cap Gemini	S.O.
Le pays a-t-il 2 ou 3 plateformes de compensation et de règlement?	Trois : Temps réel pour les paiements de détail, en bloc pour les paiements de détail, et règlement	Trois : Temps réel pour les paiements de détail, en bloc pour les paiements de détail, et règlement	Quatre : Temps réel pour les paiements de détail, intraquotidien pour le bloc de détail fin de journée pour le bloc de détail, et règlement	Trois : Temps réel pour les paiements de détail, bloc de détail, et règlement	Trois : Compensation, règlement en DNS, règlement RTBR pour les paiements de grande valeur
Les systèmes permettent-ils le report en temps quasi réel?	Oui	Non – Report en quelques heures	Oui	Non – Report en quelques heures	Non
Les systèmes permettent-ils le traitement 24/7?	Oui	Oui	Oui	Oui	Non
L'infrastructure fonctionne-t-elle sur ISO 20022?	Oui	Non	Oui	Oui	Non
Quelle est la méthode de règlement?	Net multilatéral avec passage prévu au RTBR	Hybride DNS/RTBR	DNS pour le vieux système; préfinancé pour le nouveau système	RTBR (SORBNET2) et hybride DNS/RTBR (SORBNET)	DNS (Service national de règlement pour les paiements de détail) et RTBR (CHIPS pour grande valeur)
Qui rédige les règles?	Association des paiements (Australian Payments Clearing Association)	Organisme de réglementation des systèmes de paiement (UK Payments Administration)	Banque centrale	Association des paiements (Polish Bank Association)	Banque centrale

SOURCE : McKinsey; recherche documentaire; sites Web des associations des paiements

Annexe 4 : Modélisation de l'impact

Les cas d'utilisation de B2B, P2B et P2P ont le plus fort volume de transactions susceptibles d'être touchées par la modernisation

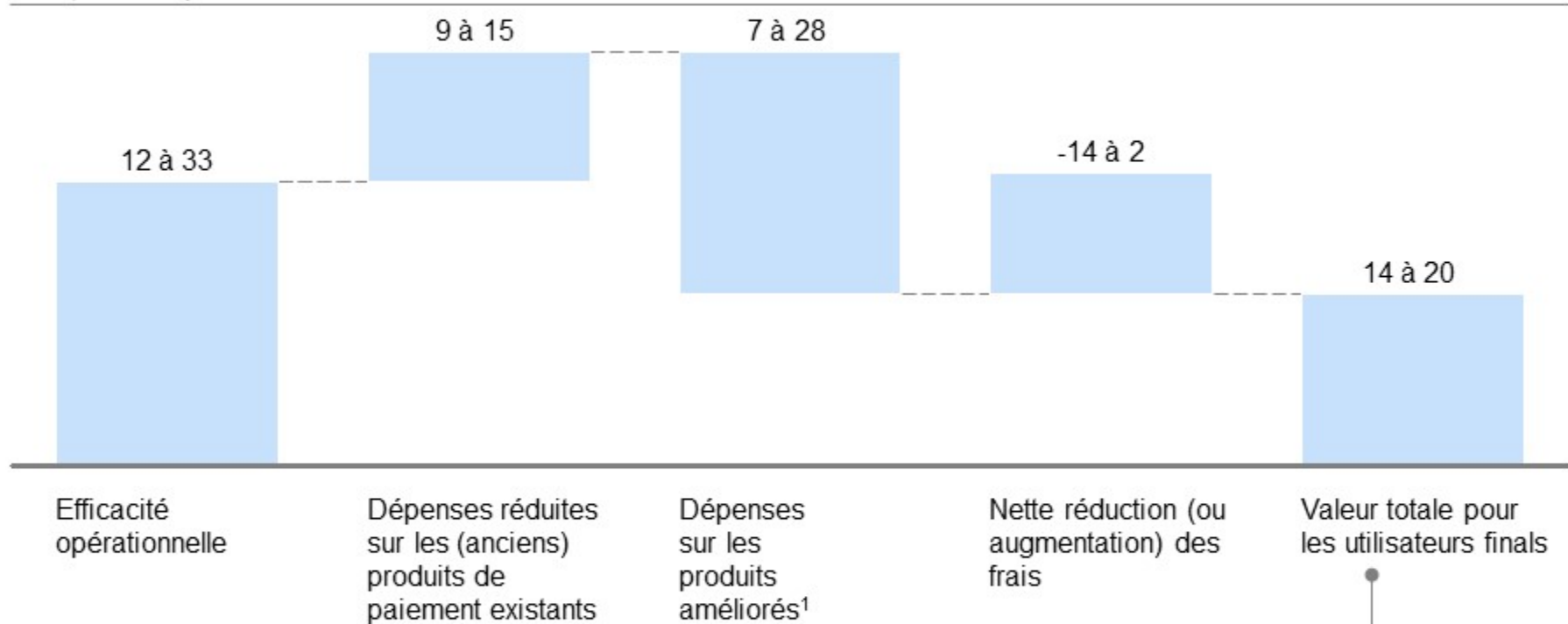


Source : McKinsey Payments Map, T1-2015; McKinsey Consumer Financial Life Survey; Statistique Canada; ACP; Volumes de transactions STPGV de l'ACP, 2015; Entrevues d'experts

Chaque 1 % de transactions adressable qui profiteraient d'une nouvelle fonctionnalité pourraient créer entre 14 M\$ et 20 M\$ de valeur pour les utilisateurs finals

Création de valeur pour les utilisateurs finals par 1 % de l'adoption de transactions adressables

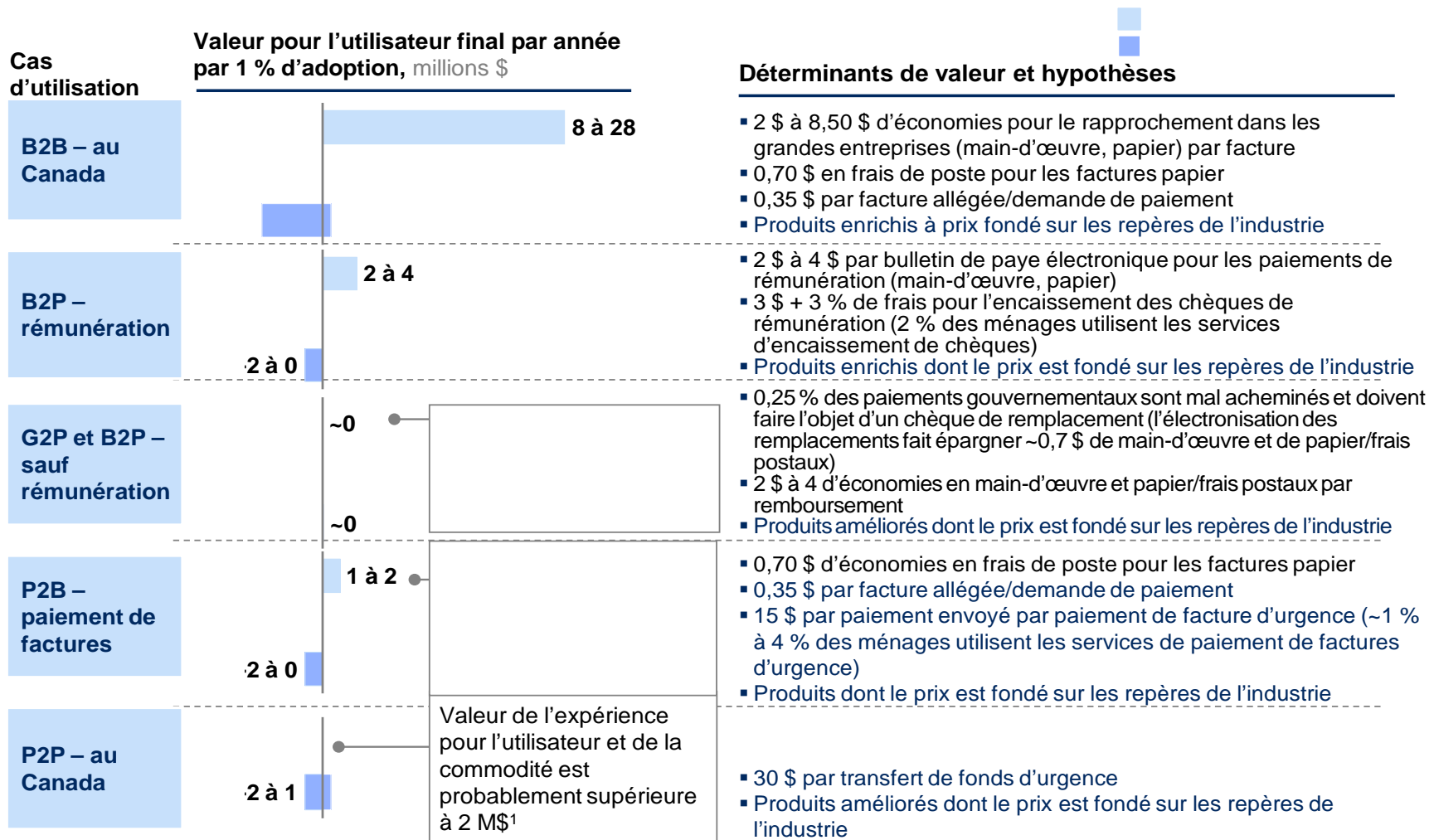
CAD, millions par an



Ne comprend pas la valeur difficilement quantifiable telle que :

- Amélioration de l'expérience des utilisateurs finals
- Commodité
- Amélioration du flux de trésorerie et du fonds de roulement

1 Produits et services qui offrent la disponibilité des fonds en temps quasi réel et/ou offrent des renseignements de base sur les versements des transactions
 Source : ACP; Carte des paiements de McKinsey, T1-2015; Sondage sur la vie financière par McKinsey; Étude comparative des opérations de paiements 2014; Statistiques Canada; volume d'opérations du STPGV de l'ACP en 2015; ACP; Institut CD Howe; TPSGC; Australian Payroll Association; Western Union; entrevues avec des experts



La valeur pour l'utilisateur est sous-estimée puisque certaines efficacités sont impossibles à quantifier (p. ex., commodité pour l'utilisateur, tranquillité d'esprit)

¹ d'adopter si la valeur (non observée) ne compense pas l'augmentation des frais

Source : McKinsey Payments Map, Q1-2015; McKinsey Consumer Financial Life Survey; 2014 Payments Operations Benchmarking Study; Statistique Canada; ACP; Institut C.D. Howe; TPSGC; Australian Payroll Association; Western Union; entrevues d'experts; ACP « L'avantage économique de l'adoption de la norme ISO 20022 pour les messages de paiement au Canada », 2015

Annexe 5 : Glossaire

Terme	Description
Accès	Droit ou faculté, pour un établissement, d'utiliser les services d'un système de paiement afin d'effectuer des règlements pour son propre compte ou pour le compte de sa clientèle.
ACH	Automated Clearing House; architecture centralisée qui sert à la compensation et au rapprochement de lots d'effets de paiement. Le processus appliqué aux fichiers à traiter varie considérablement d'une région à l'autre. Certains systèmes ne font que détenir les lots et les transmettre après règlement (c.-à-d. règlement avant l'échange), alors que d'autres retirent les effets individuels pour les valider, les trier et les acheminer
Authentification	Le processus de confirmation de l'identité d'un utilisateur qui désire accéder à un système ou à un service. Les protocoles d'authentification peuvent prendre de nombreuses formes, selon que la validation se fait en personne ou électroniquement.
Bénéficiaire	L'utilisateur final (personne ou organisation) qui reçoit les fonds lorsqu'un effet de paiement est porté au crédit de son compte.
Compensation	S'entend généralement du processus de transmission, de rapprochement et, dans certains cas, de confirmation des ordres de paiement avant le règlement, qui peut comprendre la mise en compensation des instructions et l'établissement des positions finales pour le règlement. Aux fins du SACR, il désigne le rapprochement des effets de paiement qui ont été échangés et le calcul des totaux nets à régler.
Critères d'accessibilité	Les conditions minimales auxquelles une entité doit répondre pour participer directement (ou indirectement) à un système de paiement. Les critères d'accès peuvent différer selon le rôle que l'entité jouera comme participant au système (p. ex., échange de messages de paiement, compensation ou règlement avec la banque centrale).

Terme	Description
Disponibilité des fonds	Le point auquel le bénéficiaire peut retirer et utiliser les fonds (peut survenir avant le règlement entre IF participantes)
Échange	La livraison et la réception d'instructions de paiement, qui peuvent entraîner le report d'un débit ou d'un crédit au compte du payeur ou du bénéficiaire
Fonds garantis	Les fonds livrés au bénéficiaire sont irrévocables lorsque l'IF bénéficiaire a la certitude du crédit de la part du payeur
Fournisseur de services de paiement	Personne ou entité qui fournit des services de paiement directement à des utilisateurs finals, comme des consommateurs, des entreprises et des grandes sociétés, des banques ou d'autres entités, pour permettre l'échange, la compensation et les services de paiement
Interopérabilité	Capacité de traiter (échanger, compenser et régler) des paiements dans de multiples systèmes ou secteurs de compétence (p. ex., transfrontaliers) sans intervention manuelle; généralement facilitée par l'adoption de normes communes et/ou la compatibilité technique
Irrévocabilité du paiement	Le paiement ne peut être révoqué/contrepassé par aucun des intervenants.
LBA/FAT	Lutte contre le blanchiment d'argent/le financement d'activités terroristes; exigences légales selon lesquelles les institutions financières de par le monde, et de nombreuses institutions non financières, sont tenues de repérer les transactions de nature suspecte et de les signaler à l'unité du renseignement financier de leur pays respectif
Participant direct	Entité (p. ex. institution financière) qui répond aux critères d'accessibilité applicables pour accéder directement à un système de paiement (sans parrainage ni accord de mandataire avec une autre banque ou un autre fournisseur de services de paiement)

Terme	Description
Participant indirect	Entité qui ne peut répondre aux critères d'admissibilité applicables ou qui, pour des raisons d'affaires, accède au système de paiement de base par une convention de mandataire (c.-à-d. parrainage) avec un participant direct
Payeur	L'utilisateur final (personne ou organisation) qui autorise son institution financière à porter un débit à son compte au montant d'un effet de paiement.
Rapidité du paiement	La vitesse à laquelle les fonds sont enclenchés, traités et mis à la disposition du bénéficiaire
Règlement	Opération qui libère des obligations à l'égard de fonds entre deux ou plusieurs parties
Report	Le processus de report d'un débit ou d'un crédit au compte de dépôts d'un utilisateur final et de mise à disposition des fonds (moyennant certaines restrictions possibles)
Réseau de cartes	Système de paiement électronique sécurisé servant à accepter, transmettre, traiter, authentifier et autoriser des transactions effectuées par carte de paiement (crédit ou débit) et à transférer les renseignements et les fonds entre participants et utilisateurs de cartes de paiement
SACR	Système automatisé de compensation et de règlement; système d'entrée de totaux de lots servant à entrer des totaux de lots de transactions échangés par les adhérents membres de l'ACP. Le SACR calcule les positions nettes multilatérales pour établir les soldes dus entre les participants; comprend les règles et les normes qui prescrivent comment les paiements doivent se faire entre adhérents
SPGV	Système de paiements de grande valeur; ensemble d'instruments et de procédures qui facilitent les transferts irrévocables de paiements de grande valeur

Terme	Description
STPGV	Système de transfert de paiements de grande valeur; système de virements électroniques qui facilite le transfert de fonds entre institutions financières participantes, en temps réel, avec irrévocabilité et certitude de règlement.
Système ou infrastructure des paiements de base	La technologie, les règles et les processus fondamentaux nécessaires pour tout système de paiement
Systèmes centralisés	Les paiements sont acheminés, compensés et réglés par un même système central, où ils sont acheminés et validés par une institution centrale
Systèmes d'entrée de totaux de lots	Systèmes de paiement caractérisés par des échanges bilatéraux effectués en dehors d'un système central, et par l'entrée manuelle séparée des totaux de lots dans le système de compensation
Systèmes de paiements de détail en lots	Systèmes le plus souvent utilisés pour compenser et rapprocher les paiements par crédit direct et débit direct. « En lots » se dit de la transmission ou du traitement d'un ensemble d'ordres ou d'instructions de paiement à intervalles discrets
Systèmes décentralisés	Les paiements sont échangés, compensés et réglés par de multiples systèmes de point à point, où ils sont acheminés et validés par les participants
Utilisateur final	Celui qui utilise ou est susceptible d'utiliser les services offerts par les systèmes de paiement (p. ex., consommateurs, entreprises, gouvernement)